

RAPPORT D'ACTIVITÉS



20 22

LE MOT DU PRÉSIDENT

La Communauté de Communes Adour Madiran n'a de cesse, depuis sa création en 2017, d'agir sur le développement et l'attractivité de son territoire et l'accompagnement de ses habitants au quotidien, au travers de l'exercice de ses multiples compétences.

Elle se veut être une communauté de communes engagée, c'est-à-dire :

- Responsable et durable (PLUi, habitat, collecte et traitement des déchets, assainissement non collectif, développement des énergies renouvelables, sobriété dans la gestion de ses équipements, ...),
- Entreprenante et attractive (tissu économique local en constante évolution, développement de projets innovants, création de partenariats, ...),
- Au service de ses habitants (services de proximité à tous les âges de la vie, engagement sur une offre de santé sur le territoire, soutien et accompagnement aux communes, ...)
- Curieuse et dynamique (offre culturelle et patrimoniale diversifiée et au plus proche des habitants, équipement aquatique ...).

La présente publication est ainsi l'occasion de vous rendre compte de l'activité de la Communauté de Communes Adour Madiran sur son territoire. Mais elle nous permet à nous aussi, élus communautaires, de prendre un peu de recul sur l'année écoulée et de voir l'évolution de la collectivité, année après année.

Ce rapport, abordé sous forme de fiches thématiques pour plus de simplicité, permet de mesurer la richesse et la diversité des actions conduites dans chaque domaine de compétences de l'intercommunalité, tant dans les services quotidiens apportés à la population que dans les grands projets structurants pour le territoire, actions que nous tâchons d'irriguer sur chaque partie du territoire des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques. Mais il permet aussi de faire un focus sur les ressources transversales déployées (humaines, financières, informatiques, communication).

Avec une crise sanitaire sans précédent, un contexte économique contraint marqué par une inflation qui impacte fortement la population, la nécessité de garantir des services de proximité aux usagers dans leur quotidien, la Communauté de Communes Adour Madiran démontre l'importance et l'étendue de sa mission qui ne saurait s'accomplir sans l'engagement de ses élus qui donnent de leur temps et l'investissement sans faille de ses agents.

Et l'histoire de la Communauté de Communes Adour Madiran continue de s'écrire pour l'année 2023, avec toujours comme maîtres-mots : engagement, proximité, innovation, adaptation et attractivité !

C'est donc avec plaisir que je vous invite à découvrir les moments forts de l'année 2022.

Frédéric RÉ, Président
de la Communauté de Communes
Adour Madiran



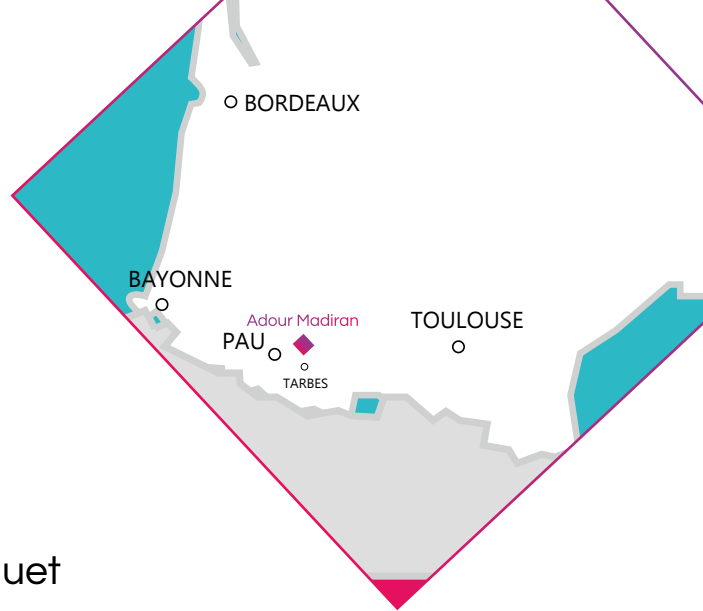
SOMMAIRE

LA CCAM ... 3 - 11

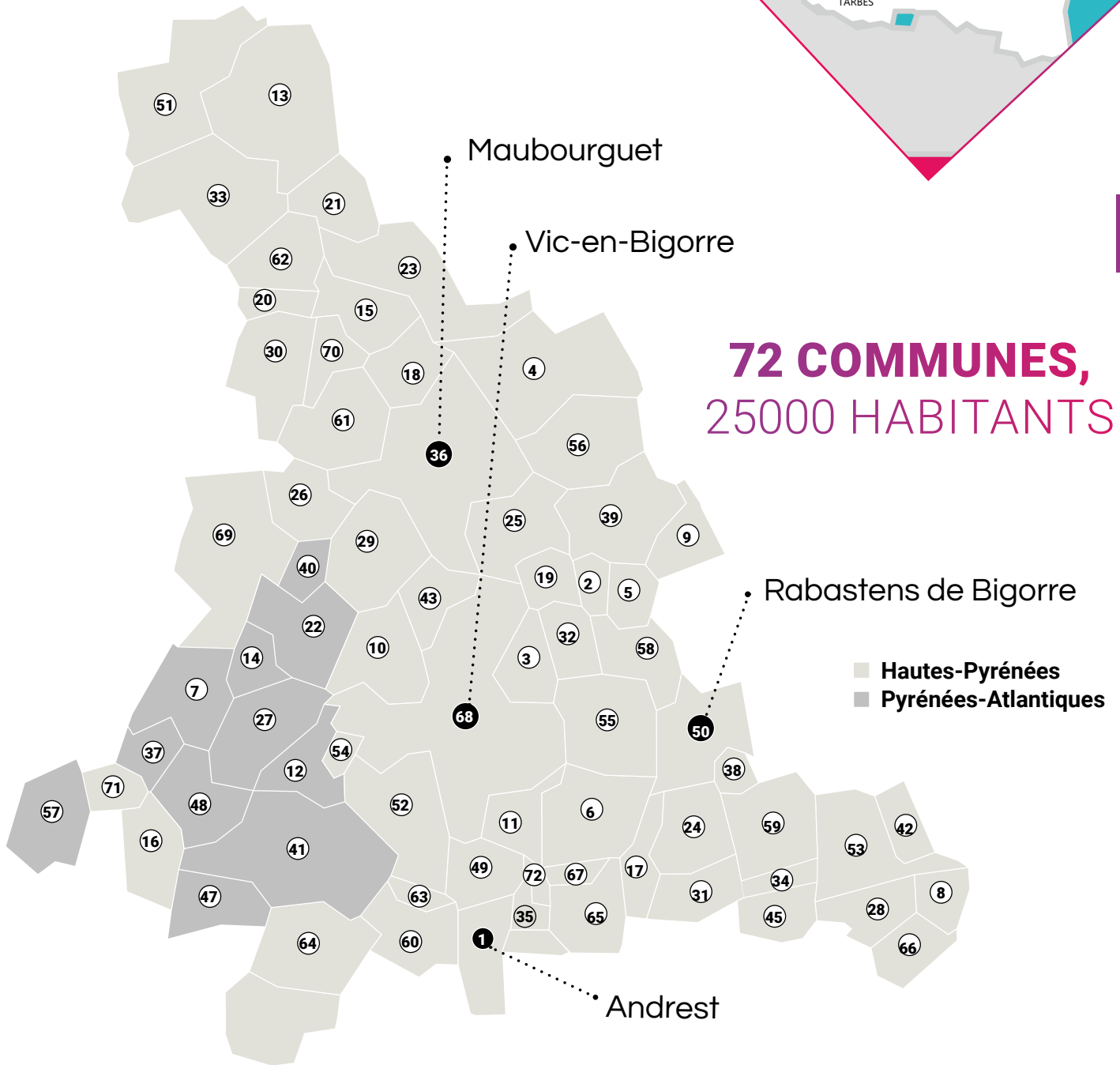
<u>1/ DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ...</u>	<u>12</u>
<u>2/ SOCIAL.....</u>	<u>16</u>
<u>3/ ENFANCE ET JEUNESSE.....</u>	<u>28</u>
<u>4/ CULTURE ET LOISIRS.....</u>	<u>34</u>

<u>5/ ENVIRONNEMENT.....</u>	<u>40</u>
<u>6/ PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE.....</u>	<u>42</u>
<u>7/ SERVICES SUPPORTS.....</u>	<u>45</u>

LE TERRITOIRE



72 COMMUNES,
25000 HABITANTS



■ Hautes-Pyrénées
■ Pyrénées-Atlantiques

- | | | | | | |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------|--------------------------|---------------------------|----------------------------|
| 1. Andrest | 14. Castera-Loubix | 27. Lamayou | 40. Monségur | 53. Saint-Sever-de-Rustan | 66. Trouley-Labarthe |
| 2. Ansost | 15. Caussade-Rivière | 28. Laméac | 41. Montaner | 54. Sanous | 67. Ugnouas |
| 3. Artagnan | 16. Escaunets | 29. Larreule | 42. Moumoulous | 55. Sarriac-Bigorre | 68. Vic-en-Bigorre |
| 4. Auriébat | 17. Escondeaux | 30. Lascazères | 43. Nouilhan | 56. Sauveterre | 69. Vidouze |
| 5. Barbachen | 18. Estirac | 31. Lescurry | 44. Oroix | 57. Sedze-Maubecq | 70. Villefranque |
| 6. Bazillac | 19. Gensac | 32. Liac | 45. Peyrun | 58. Ségalas | 71. Villenave-près-Béarn |
| 7. Bentayou-Serée | 20. Hagedet | 33. Madiran | 46. Pintac | 59. Sénac | 72. Villenave-près-Marsac. |
| 8. Bouilh-Devant | 21. Hères | 34. Mansan | 47. Ponson-Debat-Pouts | 60. Siarrouy | |
| 9. Buzon | 22. Labatut-Figuières | 35. Marsac | 48. Pontiacq Viellepinte | 61. Sombrun | |
| 10. Caixon | 23. Labatut-Rivière | 36. Maubourguet | 49. Pujo | 62. Soublecause | |
| 11. Camalès | 24. Lacassagne | 37. Maure | 50. Rabastens de Bigorre | 63. Talazac | |
| 12. Casteide-Doat | 25. Lafitole | 38. Mingot | 51. Saint-Lanne | 64. Tarasteix | |
| 13. Castelnau-Rivière-Basse | 26. Lahitte-Toupière | 39. Monfaucon | 52. Saint-Lézer | 65. Tostat | |

LES MISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes exerce plusieurs compétences, en lieu et place des communes, précisées dans ses statuts.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
 - > aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
 - > Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
 - création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
 - politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
- COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

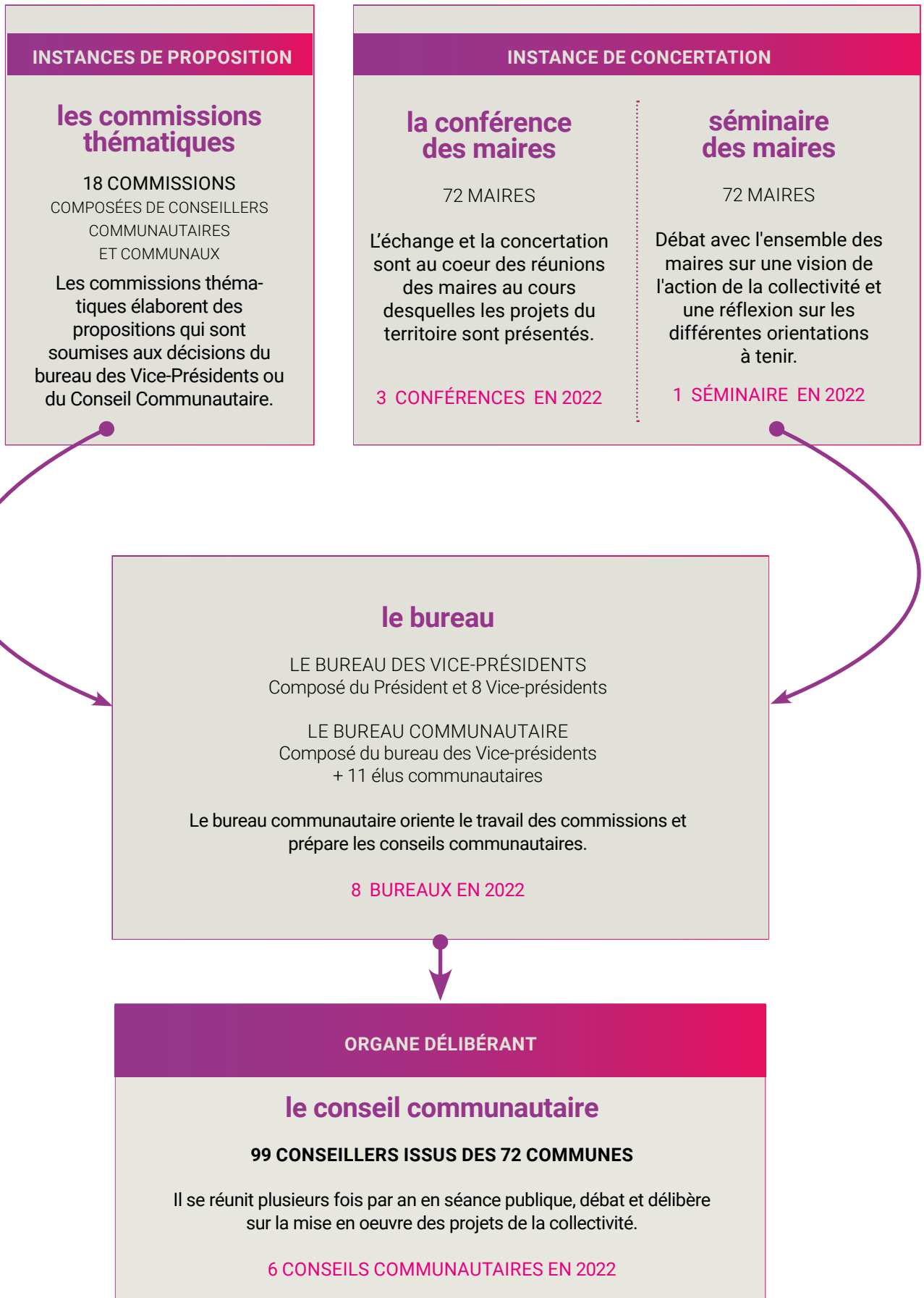
COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE
- POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT ET DU CADRE DE VIE
- CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
- CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET D'ÉQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
- ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : PETITE ENFANCE ET SANTÉ

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- TECHNIQUES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION
 - études et soutien technique en vue de favoriser l'accès des populations du territoire aux techniques de l'information et de la communication
 - établir et exploiter des réseaux de communications électroniques
- **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**
- **AUTRES SERVICES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**
 - France Services
 - Tiers-lieux e-formation Occitanie

GOVERNANCE



BUREAU COMMUNAUTAIRE



Frédéric RÉ
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE
PRÉSIDENT



Roland DUBERTRAND
Maire de MONFAUCON
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
VOIRIE - BÂTIMENTS
SERVICES TECHNIQUES



Véronique THIRAULT
Maire de RABASTENS DE BIG.
2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE
ENFANCE - JEUNESSE



Jean NADAL
Maire de MAUBOURGUET
3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
ENVIRONNEMENT



Louis DINTRANS
Maire d'ANDREST
4^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
AFFAIRES SOCIALES



Robert MAISONNEUVE
Maire de LABATUT-RIVIÈRE
5^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



Jean-Pierre CURDI
Maire de ST-SEVER-DE-RUSTAN
6^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
TOURISME
CULTURE & PATRIMOINE



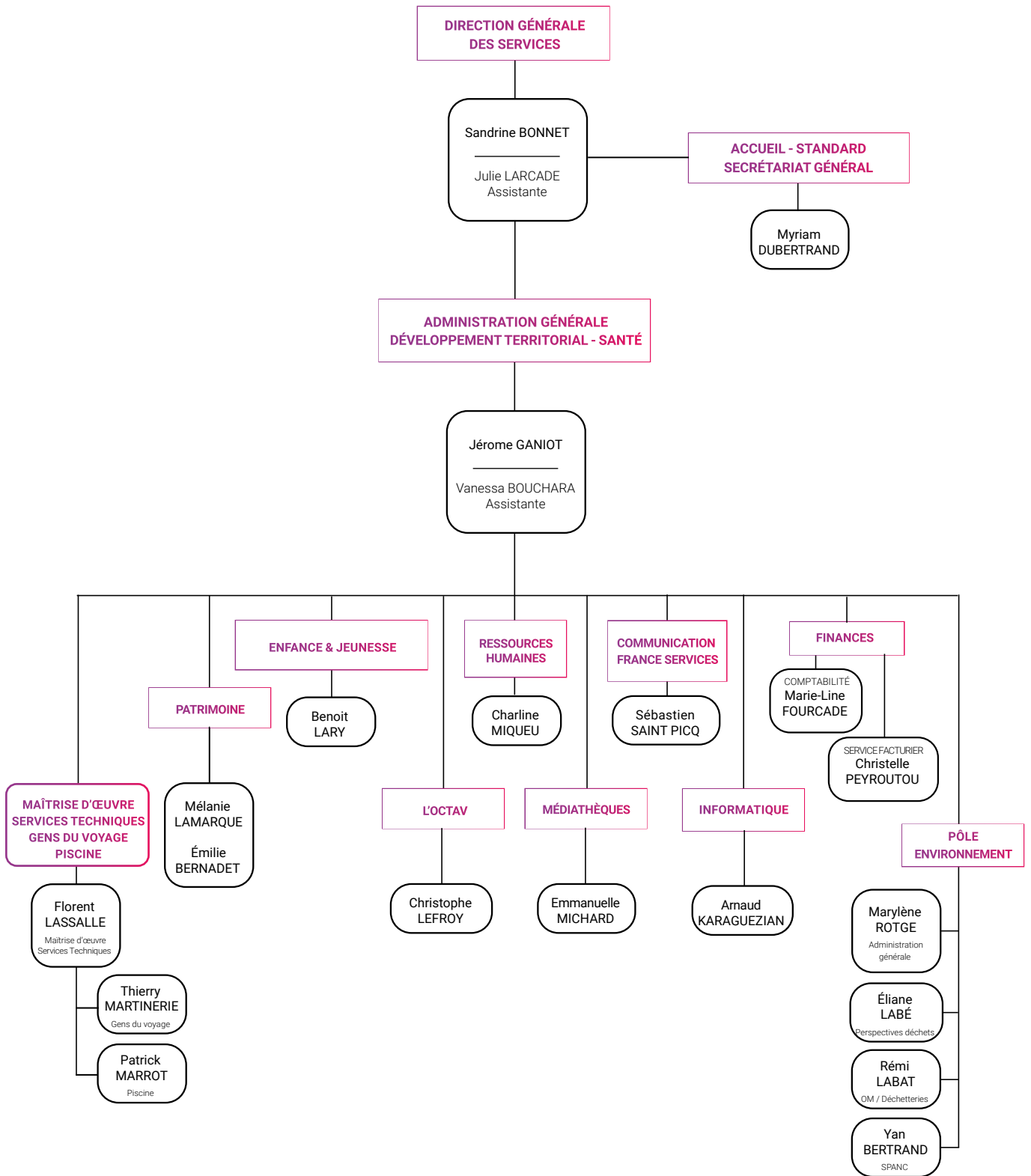
Jean-Marc LAFFITTE
Maire de LABATUT FIGUIÈRES
7^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
DÉCHETS
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Julien LACAZE
Maire de LAMAYOU
8^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
URBANISME - HABITAT

ORGANISATION GÉNÉRALE DES SERVICES

AU 31 12 2022



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composé de 99 conseillers issus des 72 communes membres, le conseil communautaire prend les décisions essentielles et stratégiques de la communauté de communes par délibérations.

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS 2022 :

► SÉANCE DU 27 JANVIER 2022

- Budget « Tujague » CCAM – Approbation Compte de Gestion 2021
- Budget « Tujague » CCAM – Approbation Compte Administratif 2021
- Budget « Tujague » CCAM – Approbation Affectation de résultat 2021
- Budget « Tujague » CCAM – Approbation Budget Primitif 2022

► SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2022

- Finances - Approbation Comptes de Gestion 2021 budget principal et budgets annexes CCAM
- Finances - Approbation Comptes Administratifs 2021 budget principal et budgets annexes CCAM.
- CCAM – Débat d'Orientations Budgétaires – Rapport d'Orientations Budgétaires 2022
- CCAM – Modification de la composition du Bureau Communautaire
- CCAM – Approbation cession de la maison Darèes de Rabastens de Bigorre pour la réalisation de logements dédiés à la location
- Bâtiment Tujague de Vic en Bigorre – Approbation cession société NATIOCREDBAIL
- Maison Pluriprofessionnelle de Santé de Vic en Bigorre – Acquisition de parcelles limitrophes pour le développement potentiel de l'équipement
- Pôle agro-alimentaire de Maubourguet – Approbation plan de financement de l'opération
- Rénovation énergétique de la crèche de Vic en Bigorre – Approbation plan de financement de l'opération
- CCAM – Institution du Droit de Préemption Urbain dans le cadre de l'approbation du PLUi Adour Madiran et délégation
- Vœu du Conseil Départemental 65 repris par la CCAM – Zéro artificialisation des sols : les territoires ruraux et de montagne pénalisés

► SÉANCE DU 14 AVRIL 2022

- Finances - Approbation Affectations de Résultats 2021 budget principal et budgets annexes CCAM
- CCAM – Approbation montant 2022 taxe GEMAPI
- Passage à la nomenclature M57 – Application de la fongibilité des crédits
- CCAM – Approbation octroi subvention pour le projet de « e-autopartage en zone rurale » porté par l'association WIMOOV
- CCAM – Approbation octroi subvention Solidarité Ukraine
- CCAM – Fixation taux de contributions directes locales 2022
- Finances - Approbation Budgets Primitifs 2022 budget principal et budgets annexes CCAM
- Zone du Louët de Montaner – Approbation cession de parcelles à 3 porteurs de projet
- Zone de la Herray de Vic en Bigorre – Approbation cession de parcelles à 2 porteurs de projet
- Zone Industrielle du Marmajou de Maubourguet – Approbation cession de parcelles vétérinaires de Maubourguet
- Projet de « Porte de la Bigorre » à Castelnau Rivière Basse – Valorisation des filières agricoles et viticoles des Hautes-Pyrénées dans le cadre d'un projet touristique, économique, agricole et viticole
- Médiathèques CCAM – Approbation du programme d'actions 2022 du réseau des médiathèques Adour Madiran au titre du Contrat Territoire Lecture 2020-2022 – Demande de subvention auprès de la DRAC Occitanie

► SÉANCE DU 7 JUILLET 2022

- Château de Montaner - Versement d'une subvention et signature d'une convention avec l'association « Les Amis du Château » pour l'organisation de l'édition 2022 de la manifestation « Les Médiévales » de Montaner
- Zone Industrielle du Marmajou de Maubourguet – Approbation cession de parcelles aux vétérinaires stabilisée
- CCAM – Approbation création d'un Relais Petite Enfance à compter du 1er septembre 2022
- CCAM – Approbation modalités de reversement de la part communale de la Taxe d'Aménagement à la CCAM
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal Adour Madiran – Recours en excès de pouvoir à l'encontre de la délibération d'approbation
- CCAM - Approbation instauration du dispositif d'astreintes techniques à compter du 15 juillet 2022
- CCAM - Approbation avenant n°2 au Règlement Intérieur d'organisation des services de la CCAM
- CCAM – Approbation modalités de représentation des instances au Comité Social Territorial (CST) local et à la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et de Conditions de Travail FSSSCT)
- CCAM - Attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprises :
 - > la SCI PIREMA (société Fouracde Menuiseries)
 - > la SASU GEOLAT (société Géoforage)
 - > la SCI ZIB (Pambrun-Mailhet)

► SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2022

- Concert de solidarité au profit du peuple Ukrainien-Approbation reversement des recettes de la buvette au Secours Populaire
- Tiers lieu E-Formation- Réponse à l'appel à projet DEFIOCC et demande de subvention
- Abbaye de Saint Sever de Rustan-Approbation demande aide complémentaire groupe SOS
- CCAM- Approbation reversement capitaux propres de la SEMILUB suite à sa dissolution
- Budget Tujague CCAM- Approbation dissolution budget
- Centre multiservices d'Andrest- Cession de l'épicerie
- Approbation convention pré-opérationnelle établissement public foncier/ Mairie de Vic-en-Bigorre/ CCAM- Projet « Le Familia »
- Définition de l'intérêt communautaire CCAM- Voirie zone commerciale du Marmajou de Maubourguet
- Définition de l'intérêt communautaire CCAM- Compétence « Réseau de chaleur »
- Maison de santé pluriprofessionnelle de Vic-en-Bigorre- Cession du laboratoire d'analyses médicales et du cabinet dentaire ERAMOUSPE et mise en copropriété
- Participation de la CCAM au comice agricole 2022
- CCAM- Participation au projet de territoire du SMAEP Tarbes Nord
- Centre de santé CCAM- Demande d'adhésion à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Adour Madiran
- CCAM- Autorisation signature avenant n°2 de prorogation de 6 mois de l'OPAH Adour Madiran
- Déploiement de l'habitat inclusif- Validation du projet de gestion sur le site de Rabastens-de-Bigorre et demande de financement de l'aide à la vie partagée
- CCAM- Approbation adhésion à l'Agence Publique de Gestion Locale pour le Service Intercommunal Territoires Urbanisme à compter du 1er janvier 2023
- Urbanisme- Création d'une Zone d'Aménagement Différé sur la commune d'Hagedet
- Centre multimédia de Vic-en-Bigorre- Accord de principe étude de faisabilité de copropriété entre la CCAM et la commune de Vic-en-Bigorre
- CCAM- Adhésion au groupement d'achat intitulé groupement de commandes « fourniture de carburants routiers et non-routiers »
- CCAM- Approbation prise en charge des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) ménagers et des déchets issus des lampes collectées dans le cadre du service public de gestion des déchets
- Approbation tarification de la redevance spéciale pour les déchets assimilés aux déchets ménagers produits par les professionnels du territoire 2022

► SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022

- CCAM- Approbation suspension attribution fonds de concours à compter du 1^{er} janvier 2023
- CCAM- Approbation rapport quinquennal 2017-2021 sur les attributions de compensation liées aux transferts de compétences
- Travaux école élémentaire au collège Jean Jaurès de Maubourguet – Approbation plan de financement et demandes de subventions

- Projet de valorisation des filières agricoles et viticoles des Hautes-Pyrénées dans le cadre d'un projet touristique, économique, agricole et viticole à Castelnau Rivière Basse – Demande de financement de l'étude
- Budgets CCAM – Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote des budgets 2023
- CCAM – Adoption de l'avenant n°1 au Règlement Intérieur de la Communauté de Communes
- Dispositif Petites Villes de Demain – Approbation signature convention ORT
- Approbation convention de partenariat territorial avec le Département 64 pour l'exploitation et la gestion du Château de Montaner pour l'année 2023
- Zone Industrielle de la Herray à Vic en Bigorre – Approbation cession parcelle à la société Exco Fiduciaire
- Affaires scolaires – Approbation expérimentation transfert d'élèves de CM1 & CM2 de trois écoles au collège Jean Jaurès de Maubourguet à compter de la rentrée scolaire de septembre 2023
- Petite Enfance – Approbation prolongation de la Délégation de Service Public pour la gestion du multi-accueil et du LAEP de Vic en Bigorre 2023
- CCAM - Approbation convention de mise à disposition de l'OCTAV entre la CCAM et la Mairie de Vic en Bigorre à compter du 1er janvier 2023
- CCAM – Approbation Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'élimination des déchets – Exercice 2021
- CCAM – Approbation Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'assainissement non collectif (SPANC) – Exercice 2021
- Ordures Ménagères – Approbation prorogation expérimentation de la collecte tous les 15 jours.

SÉANCES COMMUNAUTAIRES

Pour assurer la transparence des débats, toutes les séances sont retransmises en direct et en différé sur la chaîne Youtube de la CCAM



Scannez et retrouvez toutes les séances communautaires en différé sur notre chaîne Youtube !

▼ Régie vidéo pour la diffusion des séances en direct



1 AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

• Accompagner les porteurs de projets et les Entreprises	13
• Plan Local d'Urbanisme intercommunal	15



ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS ET LES ENTREPRISES

“L'industrie est indispensable au développement territorial, elle est créatrice d'emploi, elle stimule l'innovation, attire l'investissement et exige l'amélioration des infrastructures. L'industrialisation du territoire est notre priorité. Néanmoins, notre bassin de vie est rural et le soutien à l'agriculture est aussi crucial pour la croissance économique, la sécurité alimentaire, la préservation de l'environnement et la stabilité sociale. Sur fonds de transition énergétique et sensibilisation du public à l'importance de promouvoir l'efficacité énergétique, notre objectif est d'harmoniser l'industrie et l'agriculture de manière pérenne, en incluant des aspects tels que l'accès à l'éducation, aux soins de santé, aux commerces, aux mobilités douces et autres services essentiels.



Robert MAISONNEUVE
Vice-Président - En charge
de la délégation
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
Maire de LABATUT-RIVIÈRE

Loïc GUESDON
Élu en charge de la sous-délégation
thématique DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
Maire de LAFITOLE



MISSIONS / OBJECTIFS

L'objectif est de permettre l'arrivée d'activités économiques nouvelles, le développement endogène d'activités déjà existantes sur le territoire par la mise à disposition de foncier ou de bâtiment à des conditions attractives ou en accompagnant techniquement, administrativement et politiquement les porteurs de projet et chef(fe)s d'entreprises dans la construction ou le financement de leurs ambitions.

Pour ce faire, sous la responsabilité de Robert Maisonneuve, 3 sous-commissions ont été mises en place :

- Développement économique animée par M. Loïc GUESDON

- Développement Agricole animée par M. Christian PUYO
- Développement des Energies Renouvelables animée par M. Patrick BAYLÈRE.

FAITS MARQUANTS 2022

- Cession du bâtiment "Tujague" pour installation et démarrage de l'activité du Relais 65 (50 emplois) sur la ZI Herry à Vic-en-Bigorre ;
- Lancement de la seconde tranche de travaux du Pôle Agro-alimentaire de Maubourguet pour installation de trois entreprises et acquisition d'une parcelle agricole attenante de cinq hectares pour installations maraîchères et d'une friche en vue de réserve foncière constructible ;
- Engagement de cessions de parcelles sur les zones d'activités pour installation d'entreprises à Montaner (trois parcelles), à Maubourguet (une parcelle), à Vic-en-Bigorre (deux parcelles) et acquisition du Relais du Baloc pour dernière extension possible de la ZI Herry de Vic-en-Bigorre ;
- Approbation par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) de l'extension du Super U et installation d'un Lidl sur la zone commerciale de Maubourguet ;
- Travail sur le permis d'aménager pour l'extension de la zone du Bosquet à Andrest ;
- Tiers-Lieu E-formation de Vic-en-Bigorre : candidature à l'appel à projet Défi'Occ Occitanie ;
- Lancement de l'appel d'offres en vue de recruter un bureau d'études pour travailler sur l'opportunité, le positionnement et la faisabilité de la création d'un projet de développement touristique et économique sur le site de la cave coopérative « Torus » à Castelnaud-Rivière-Basse ;
- Signature de la convention ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) pour les trois communes (Maubourguet, Rabastens et Vic-en-Bigorre) dans le cadre du dispositif "Petites Villes de Demain" et signature du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Énergétique) du Pays du Val d'Adour

ACTIONS 2022

- Accompagnement d'entreprises en difficulté auprès des instances publiques ;
- Accompagnement administratif et politique d'entreprises en développement ;
- Accompagnement des porteurs de projet auprès des partenaires financeurs ;
- Accompagnement des entreprises du secteur de l'agriculture pour une évolution des pratiques culturales ;
- Engagement de la démarche PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de la CCAM;
- Approbation et engagement de l'implantation d'un parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge de Rabastens de Bigorre.
- Rencontres de 30 porteurs de projet désirant s'installer sur les zones et/ou sur le territoire.

PERSPECTIVES 2023

- Réflexion à poursuivre sur la problématique foncière et l'accueil d'entreprises sur le territoire en raison d'un foncier disponible qui se restreint fortement dans le cadre, notamment de la révision du SCOT : terminer le recensement des zones d'activités économiques et demande d'études auprès de l'ANCT ;
- Poursuivre la mise en réseau des entreprises du territoire (partenariats avec les 3 chambres consulaires : CCI, CMA et CA) par offres de formations/informations et intégration dans la démarche "Territoire d'Industrie" ;
- Engager la réflexion sur mise en œuvre d'une charte qualité du développement économique (Ecologie Industrielle et Commerciale) / guide d'accueil des entreprises et de leurs salariés ;
- Accompagner le développement du Parc du Val d'Adour de Rabastens de Bigorre ;
- Étude projet "Cave Torus" de Castelnaud-Rivière-Basse ;

CHIFFRES CLÉS

- 5 zones d'activités (Andrest, Maubourguet, Montaner, Rabastens de Bigorre et Vic-en-Bigorre);
- 3 hôtels d'entreprises situés sur les communes de Rabastens et de Vic-en-Bigorre.
- 1 bâtiment dédié aux activités agro-industrielles sur la commune de Maubourguet;
- 1 ferme/pépinière d'entreprises maraîchères (Village Accueillant) sur la commune de Maubourguet;
- 2 équipements alimentaires (épicerie d'Andrest et Auberge de Montaner);
- 91 entreprises sur les zones communautaires représentant environ 1 300 emplois.

Près de 100 contacts avec des acteurs économiques du territoire pour bénéficier d'accompagnements de toute nature. En sus, certaines de ces entreprises et/ou porteurs de projets ont reçu :

- des accompagnements financiers d'Initiative Pyrénées;
- des accompagnements techniques et financiers de Ad'Occ et des chambres consulaires (organisations de 3 séances d'information à destination du secteur économique : job dating, formation à l'outil numérique, atelier création d'entreprises);
- 2 instructions de dossier au titre des aides à l'immobilier d'entreprises de la CCAM.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'année 2022 a été celle de la mise en place du PLUi comme cadre et outil pour l'instruction des autorisations d'urbanisme sur l'ensemble des communes du territoire. Pour cela les communes ont fait appel à cinq ou six Services Instructeurs différents et notre service a dû répondre aux interrogations des habitants, des élus et des agents instructeurs concernant l'interprétation du règlement du PLUi. Au vu des multiples questions et des échanges avec les partenaires concernés, nous avons fait le constat qu'il y avait dans le PLUi quelques erreurs, des oublis et des imprécisions. On a donc proposé en fin d'année une modification du PLUi pour l'adapter aux réalités d'une application sur le terrain.

Julien LACAZE
Vice-Président
En charge de la délégation
thématique URBANISME
Maire de LAMAYOU



MISSIONS / OBJECTIFS

- **Axe 1** : Mettre en œuvre un projet de territoire durable et économe en espace ;
- **Axe 2** : Accompagner la dynamique démographique et résidentielle du territoire par la mise en œuvre d'actions en faveur des équipements, des services et des mobilités ;
- **Axe 3** : Promouvoir un développement économique durable s'appuyant sur les spécificités locales ;
- **Axe 4** : Préserver et valoriser le patrimoine paysager, bâti et naturel, atouts majeurs de la qualité du cadre de vie.

FAITS MARQUANTS 2022

L'année 2022 est d'abord celle de l'application du Plan Local d'Urbanisme intercommunal à l'échelle des 72 communes. Depuis son entrée en vigueur, les autorisations d'urbanisme sont délivrées selon les dispositions d'un document réglementaire unique. L'enjeu de cette première année fut donc la pédagogie et l'appropriation du document par les habitants et les nouveaux élus. Rappelons-le, seules 4 communes sur 72 étaient précédemment dotées d'un PLU. La suite logique fut également la concrétisation des grands objectifs du PLUi par la mise en projets. À titre d'exemple, l'étude pour la reconstruction du groupe médical à Rabastens-de-Bigorre

visé à "conforter l'offre d'équipements et de services à la population" (Axe 2 / Objectif n°1). Enfin, les épisodes de canicule et le triste record des espaces brûlés au cours des incendies de 2022, sensibilisent tout un chacun, au premier objectif du PLUi qui est de mettre en œuvre un projet de territoire durable.

ACTIONS 2022

- Accompagnement des élus, des professionnels et des habitants, dans la consultation et la compréhension des nouvelles règles d'urbanisme en vigueur.
- Institution de Droit de Prémption Urbain sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) du territoire. Cet outil de maîtrise du foncier donne la possibilité aux maires d'être prioritaires pour l'achat d'un bien mis en vente, afin de réaliser une opération d'aménagement sur la commune.
- Création d'une Zone d'Aménagement Différée à Hagedet : une ZAD est un secteur à l'intérieur duquel s'applique un droit de préemption. L'outil ZAD a été conçu dans l'optique de préparer des opérations d'aménagement sur le long terme, afin d'éviter que l'annonce d'un projet ne déclenche pas une hausse des valeurs foncières.

PERSPECTIVES 2023

La ministre de la Transition énergétique a présenté un projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Celui-ci entend développer le déploiement des EnR (solaire, éolien, biomasse, hydraulique, géothermie) sur des sites de production qui feraient consensus, notamment auprès de la population locale. Une attention particulière sera prêtée aux possibles conflits d'usage.

Le projet de loi prévoit notamment :

1. d'accélérer les procédures d'autorisation (révision du document d'urbanisme, raccordement au réseau électrique, etc.)
2. d'identifier le potentiel foncier adapté : sols artificialisés (parkings, toitures) ou ne présentant pas d'enjeux environnementaux (sols dégradés ou pollués, terres réputées incultes ou sans valeur agronomique)
3. d'améliorer le financement et l'attractivité des projets en permettant de partager la valeur et les bénéfices économiques des installations avec les riverains et les communes.

21 SOCIAL

• Convention Territoriale Globale	17
• France Services	18
• Santé.....	19
• Mobilité.....	21
• Affaires sociales,Insertion et emploi.....	22
• Logement partagés.....	23
• Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.....	25
• Gens du voyage.....	27



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE - 2022 / 2027

“ La Convention Territoriale Globale (CTG) est une déclinaison territoriale du Schéma Départemental des Services aux Familles des Hautes-Pyrénées (SDSF). Elle s'appuie sur la politique sociale départementale et elle évolue au cours de ces cinq années de conventionnement pour s'adapter aux nouveaux besoins émergeant du terrain. Cette convention s'inscrit dans une politique sociale départementale et représente une nouvelle feuille de route pour le territoire sur les cinq prochaines années.

MISSIONS / OBJECTIFS

- Identifier les besoins prioritaires sur le territoire Adour Madiran ;
- Définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart entre l'offre et le besoin ;
- Pérenniser et optimiser l'offre de services existante par une mobilisation/ mutualisation des cofinancements ;
- Développer des actions nouvelles permettant de répondre à un besoin non satisfait par les services existants.

FAITS MARQUANTS 2022

- Mai 2022 : lancement de la CTG;
- Octobre 2022 : signature de la Convention Territoriale Globale

ACTIONS 2022

- Juin 2022 : Ateliers avec les élus et les acteurs locaux pour une analyse des besoins du territoire.

PERSPECTIVES 2023

- Mise en place de la coordination de la CTG au niveau de la CCAM
- Démarrage d'actions sur les axes opérationnels sur les thématiques enfance et jeunesse, parentalité, santé, accès aux droits et vie sociale.



▲ Ateliers thématiques entre élus et partenaires en vue de l'élaboration du diagnostic territorial.



◀ Signature de la Convention Territoriale Globale, en présence de :
> Mme Isabelle SANCERNI, Présidente du conseil d'administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF),
> M. Christian GELIS, Président de la CAF HaPy,
> et M. Frédéric RÉ, Président de la Communauté de Communes Adour Madiran.

FRANCE SERVICES

“ Je souhaite ici souligner l'importance des 3 espaces France Services de Maubourguet, Rabastens de Bigorre et Vic-en-Bigorre. Véritables piliers de la politique sociale de la collectivité, leurs missions s'inscrivent dans une démarche visant à assurer l'accès facilité aux services publics. Ils représentent un symbole fort de solidarité et de proximité.

Frédéric RÉ
Président

En charge de la sous-délégation
FRANCE SERVICES
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE



MISSIONS / OBJECTIFS

L'accueil, l'information et l'orientation du public :

- Accompagnement des usagers dans l'utilisation des services en ligne des opérateurs
=> facilitation numérique;
- Accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives
=> facilitation administrative;
- Mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires.

Visite M. Stanislas GUERINI, secrétaire d'État chargé de la ruralité, à l'espace France Services de Maubourguet. À droite : M. Frédéric RÉ, Président de la CCAM. À gauche : M. Jean NADAL, Maire de Maubourguet. ▼



FAITS MARQUANTS 2022

- Le 9 mars 2022 à l'espace France Services de Rabastens, rencontre avec les opérateurs du champ social et de la solidarité du territoire, notamment : le Secours Populaire, le Secours Catholique, les Restos du cœur, la CARSAT, l'UDAF 65, conviés à cette occasion pour échanger sur la thématique de l'inclusion et de l'accès aux droits;
- Le 8 juillet 2022, visite de M. Stanislas GUERINI, Ministre de la transformation et de la fonction publique, à l'espace France Services de Maubourguet.

ACTIONS 2022

- 3 rencontres entre les agents France Services et les secrétaires de mairie se sont tenues du 7 au 11 février 2022, le but de cette action étant de promouvoir l'offre de services et ainsi d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des usagers dans leurs démarches du quotidien;
- Octobre 2022 : Ouverture d'une permanence France Service délocalisée à Pontiacq-Viellepinte, en partenariat avec l'association IEBA, afin de garantir plus de proximité aux administrés du secteur Montanérès.
- Pour conseiller, orienter et accompagner les administrés présentant des difficultés budgétaires, les espaces France Services accueillent depuis juillet 2022 une nouvelle permanence "Point Conseil Budget" assurée par l'association Albert Peyriguère.

PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre le développement du réseau de partenaires dans le domaine de l'action sociale.

CHIFFRES CLÉS

- 20 secrétaires de Mairies aux rencontres France Services;
- 9 opérateurs nationaux France Services et 6 partenaires locaux;
- Statistiques :
 - > 18 689 demandes traitées en 2022 (+24%)
 - > 861 rendez-vous partenaires

SANTÉ

Depuis sa création, la CCAM s'est fixée comme objectif majeur d'assurer la pérennité de la présence médicale sur son territoire. Un projet territorial de santé a été décliné dans le cadre d'une feuille de route pour la mandature 2020-2026.

Ce volontarisme et la proactivité des acteurs du territoire constituent une réelle dynamique d'attractivité médicale basée sur cette relation de confiance entre les élus et les professionnels de santé. C'est à saluer car des résultats probants sont constatés.

Le positionnement adapté de notre collectivité (facilitateur, mise à disposition de moyens sans toutefois interférer dans l'exercice médical) permet à chaque médecin de trouver le mode d'exercice qui lui convient.

Certaines faiblesses de notre territoire (territoire vaste où les temps de déplacement peuvent être longs, population âgée et démographie déclinante ...) ainsi que des menaces pouvant amener une dégradation de la situation ou faire échouer une installation (accessibilité à des plateaux techniques et des équipements qui peut sembler insuffisante, emploi du conjoint du professionnel de santé ...) ont été identifiées.

C'est fort de ces bilans, tout en refusant de céder à une quelconque forme de fatalisme, que la CCAM amplifiera encore la dynamique engagée sur les années à venir.

Frédéric RÉ
Président
En charge de la
sous-délégation SANTÉ
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE



MISSIONS / OBJECTIFS

La priorité a été donnée à la création des conditions idoines pour l'accueil de nouveaux médecins généralistes sur le territoire et, par là même, d'autres professionnels de santé tout en favorisant l'exercice médical partagé entre les différents acteurs de la santé et ainsi œuvrer à la création d'une réelle politique locale de santé publique.

FAITS MARQUANTS 2022

- Acquisition de réserves foncières constructibles jouxtant la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Vic-en-Bigorre, cette dernière ne disposant plus de locaux disponibles pour accueillir des professionnels de santé;
- Accueil d'un 5ème médecin salarié au sein du Centre de santé Adour Madiran à mi-temps (+ mi-temps complémentaire sur la maison médicale de Maubourguet);
- Accueil de nouveaux radiologues au sein du cabinet de radiologie de Vic-en-Bigorre;
- Lancement de la construction du programme pour réhabilitation/création du groupe, médical de Rabastens de Bigorre;
- La CCAM est lauréate d'un appel à projet "accompagnateur santé", expérimentation d'une solution d'autopartage actif/senior pour l'accès aux soins;
- Cession de l'ancien groupe médical de Vic-en-Bigorre pour création d'un pôle périnatalité;
- Création de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Adour Madiran regroupant tous les professionnels de santé du territoire et adhésion de la CCAM à la CPTS.



ACTIONS 2022

- Recherche active de médecins généralistes :
 - > Communication / réseaux
 - > Rencontres des Internes en médecine générale en mai et novembre 2022
 - > Participation active à la démarche Hapy Santé (forum des internes / communication)
 - > Rédaction d'un plan d'action territorial Adour Madiran avec l'ARS, la CPAM, l'Ordre des Médecins et Hapy Santé en faveur de l'attractivité médicale du territoire;
- Rencontres régulières avec l'hôpital en vue de développer des partenariats;
- Poursuite de l'harmonisation du fonctionnement : généralisation logiciel commun, mise à niveau des équipements/ bâtiments, raccordements à la fibre ...

PERSPECTIVES 2023

- Mise en œuvre du Tiers Payant Généralisé au sein du Centre de Santé Adour Madiran;
- Mise en œuvre de missions de santé publique (prévention, dépistages, partenariat avec la Ligue contre le cancer ...);
- Cession, à leurs exploitants, du laboratoire d'analyses médicales de Vic-en-Bigorre Bio-médica et du cabinet dentaire du Docteur Eramoussé (création d'une copropriété au sein de la Maison de Santé Pluri-professionnelle de Vic-en-Bigorre)
- Engagement de la construction d'un nouveau groupe médical à Rabastens de Bigorre.
- Concrétisation de la mise en place des organisations collectives de santé publique sur le territoire (Contrat local de santé, Communauté professionnelle territoriale de santé ...);
- Construction d'un programme de travaux sur les réserves foncières de la Maison de Santé de Vic-en-Bigorre pour accueillir de nouveaux professionnels de santé et préfigurer les conditions idoines pour l'installation d'un scanner en partenariat avec l'hôpital et le nouveau cabinet de radiologie;
- Mise en œuvre du dispositif "Accompagnateur Santé".

CHIFFRES CLÉS

Plus de 160 professionnels de santé sur le territoire communautaire

Dont, à fin 2022 :

- > 4 médecins généralistes à Rabastens de Bigorre
- > 4 médecins généralistes à Maubourguet
- > 9 médecins généralistes à Vic-en-Bigorre (dont 5 salarié.e.s)
- > 2 médecins généralistes à Andrest



Scannez et découvrez !
"Un projet de santé attractif" - CCAM



▲ Maison de santé pluriprofessionnelle à Vic-en-Bigorre.

MOBILITÉ

“ La compétence mobilité a été transférée à la région Occitanie. Mais de par la spécificité très rurale de notre territoire et au travers d'une sous-commission rattachée au social, nous avons voulu tout de même conduire une réflexion ainsi que porter des actions qui, pour l'instant sont expérimentales.

Louis DINTRANS
Vice-Président - En charge de la
délégation thématique
AFFAIRES SOCIALES
Maire d'ANDREST



MISSIONS / OBJECTIFS

Le droit à la mobilité consiste à apporter des réponses aux besoins de déplacements dans les zones caractérisées par un habitat dispersé, de faibles densités de population et de longues distances pour accéder aux services et aux réseaux de transports collectifs.

La Communauté de Communes Adour Madiran a fait le choix de ne pas prendre la compétence "mobilité" au 1^{er} juillet 2021; en conséquence, la Région devient autorité organisatrice de la mobilité en lieu et place de la communauté de communes sur son territoire. Toutefois, cela ne remet nullement en cause les possibilités d'actions de la CCAM car d'autres compétences lui permettent d'agir.

FAITS MARQUANTS 2022

La compétence "action sociale" permet d'agir sur l'accompagnement des personnes en difficulté.

A ce titre, la collectivité s'est engagée, aux côtés de 3 autres EPCI voisins caractérisés par des zones blanches et des moyens de transports publics limités, dans le dispositif d'autopartage solidaire électrique.

Il vise les habitats précaires en situation d'insertion socio-professionnelle et sans moyen de déplacement avec un objectif d'accès ou de maintien à l'emploi mais également de la pratique du covoiturage.

ACTIONS 2022

- Été 2022 : élaboration supports de communication et présentation du dispositif aux partenaires sociaux prescripteurs;
- 20 septembre 2022 : inauguration du projet d'e-autopartage en zone rurale à Vic-en-Bigorre en présence des élus communautaires et de l'association WIMOOV, porteur du projet;
- 25 octobre 2022 : date de démarrage / de mise à disposition du véhicule.

PERSPECTIVES 2023

- Réalisation d'une étude de mobilité durable sur le territoire de la CCAM, qui consiste à repenser les déplacements pour limiter le recours systématique à la voiture, et en particulier aux conducteurs "solo";
- Répondre à des appels à projet expérimentaux sur la mobilité des publics seniors fragilisés et rencontrant une problématique d'accès aux soins.

CHIFFRES CLÉS

- Définition d'1 lieu d'implantation du véhicule et du conseiller mobilité pour effectuer les mises à disposition et l'animation du service et plus globalement l'accompagnement des bénéficiaires dans leur problématique de mobilité : commune de Vic en Bigorre (bureau de l'Espace France Service)
- Mise à disposition pendant 1 an d'un véhicule électrique - Citroën AMI - floquée avec le logo de la CCAM
- 100 à 130 personnes ciblées (bénéficiaires + covoiturés)
- Participation financière de la CCAM à ce projet de 5.000,00 €.

AFFAIRES SOCIALES EMPLOI - INSERTION

« **Explosion du coût de l'énergie et une très forte inflation galopante font de cette année 2022 une nouvelle fois une mise à l'épreuve pour les populations de notre territoire ainsi que pour les entreprises. La CCAM a mobilisé ses énergies, a saisi et mis en œuvre toutes les opportunités d'accompagnement dans le domaine du social.** »

Louis DINTRANS

Vice -Président - En charge de la
délégation thématique
AFFAIRES SOCIALES
Maire d'ANDREST



MISSIONS / OBJECTIFS

La Communauté de Communes Adour Madiran a validé, par délibération du 30 septembre 2021, la feuille de route de l'action communautaire qui fixe notamment d'asseoir un projet de territoire axé sur le social. D'une part, au regard de la situation économique et sociale fragile, voire parfois précaire, sur le territoire ; d'autre part, parce qu'au travers de ses compétences (enfance et jeunesse, mobilité, habitat, accès aux services et aux soins, ...), elle exerce déjà l'action sociale de manière transversale.

FAITS MARQUANTS 2022

- Rencontres des CIAS existants pour en voir le fonctionnement et les missions dans le cadre de la réflexion sur la création d'une structure intercommunale;
- Travail partenarial soutenu avec les partenaires de l'emploi.

ACTIONS 2022

Accompagnement au retour à l'emploi qui se décline autour de plusieurs actions dont les plus marquantes sont :

- le "P'tit déj emploi" le 10 mai 2022 au Pôle des Services Publics de Vic-en-Bigorre, en partenariat avec le Département des Hautes-Pyrénées et la Chambre de Commerce et d'Industrie, temps d'échange convivial pour écouter et accompagner les entreprises

présentes sur les questions de ressources humaines et les projets de maintien ou de création d'emplois;

- Job Dating le 21 juin 2022, forum de recrutement organisé à Maubourguet en lien avec les partenaires de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, Département 65, CAP Emploi),
- Formation des agents des 3 Espaces France Service de la CCAM par les différents partenaires pour assurer la diffusion de l'information de premier niveau aux administrés et les accompagner dans leurs démarches quotidiennes liées au social et à l'emploi.

PERSPECTIVES 2023

- Création d'un guichet unique de l'action sociale au dernier trimestre 2023 qui constituerait la porte d'entrée sur l'ensemble de la compétence sociale de l'intercommunalité au travers des Espaces France Service;
- Poursuite de l'organisation d'évènements à destination des demandeurs d'emploi pour favoriser le retour à l'emploi.

CHIFFRES CLÉS

- Taux de chômage de 7% sur le territoire Adour Madiran;
- 10 entreprises ont participé au P'tit déj emploi de mai 2022;
- 200 demandeurs d'emploi ont participé au Job Datin de juin 2022;
- 15 élus communautaires et 2 agents communautaires candidats à HaPy Parrainage, action portée par le Département 65 étendue aux jeunes de la Mission Locale dont l'objectif est de faciliter l'accès à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle (par des conseils, un apport d'informations, la mise à disposition de son réseau, ...).

HABITAT - LOGEMENTS PARTAGÉS

En tant qu'élú chargé de la commission d'attribution de ces logements, j'ai organisé en 2022, 3 commissions d'attribution de logements aux personnes en difficulté. Avec le gestionnaire que nous avons choisi (association ATRIUM), nous avons des dossiers bien préparés qui nous permettent de décider en toute connaissance de cause. Le recrutement d'une animatrice devrait permettre d'assurer un lien entre les résidents. Nous espérons que tous les logements seront occupés de manière permanente.

Charles ROCHETEAU

Élu - En charge de la sous-délégation thématique
HABITAT INCLUSIF -
Maire de BAZILLAC



MISSIONS / OBJECTIFS

Fort du constat d'une population vieillissante sur le territoire et d'une insuffisance d'offre de logements, tremplins entre la maison et l'EHPAD, la Communauté de Communes s'est posée la question de « comment vivre mieux vieux », notamment pour les personnes vieillissantes ou fra-

gilisées qui ne peuvent plus rester à leur domicile, éloignées à la fois des soins de premier recours et des commodités.

L'habitat de Rabastens de Bigorre composé de 9 logements répond pleinement à ce choix conjoint d'un mode d'habitation regroupé et d'un logement privatif avec utilisation d'espaces communs, dans un environnement adapté et sécurisé.

FAITS MARQUANTS 2022

La Communauté de Communes Adour Madiran a porté un projet d'habitat adapté, solution de logement transitoire avant d'intégrer une structure collective telle que l'EHPAD.

Elle a souhaité en 2022 se donner les moyens d'amener cet habitat adapté vers un habitat inclusif. Ce mode de gestion nécessite une implication humaine forte pour rendre les résidents acteurs de leur quotidien au plus proche d'une vie classique adaptée aux problématiques liées à l'âge et au handicap, tout en intégrant les besoins de lien social et d'accompagnement liés à leur fragilité et/ou isolement.

Pour ce faire, elle a œuvré à travailler, avec l'appui technique de l'association ATRIUM, à définir les contours de la notion d'habitat



inclusif, à dessiner la gestion de l'habitat inclusif de demain et à élaborer des outils pour construire l'habitat inclusif de demain.

ACTIONS 2022

- Entretiens individuels avec les locataires pour déterminer leur profil, leur relation avec leur logement et l'espace de vie commune, leurs attentes en matière de services et d'animations à proposer,
- Élaboration d'un modèle de gestion et de pilotage de l'habitat inclusif (entre la collectivité et la structure en charge de la gestion locative),
- Accompagnement à l'admission : élaboration d'une grille d'admission et d'outils de réponses pour les candidats non éligibles à ce type d'habitat,
- Élaboration d'un budget,
- Signature le 15 décembre 2022 avec le Département 65 de la convention relative à la mobilisation de l'Aide à la Vie Partagée pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans le cadre du déploiement de l'habitat inclusif.

PERSPECTIVES 2023

- Recrutement pour l'animation du projet de vie sociale et partagée au bénéfice des résidents de l'habitat inclusif de Rabastens de Bigorre
- Recrutement pour la mission de gestion locative adaptée au bénéfice des résidents de l'habitat inclusif de Rabastens de Bigorre
- Élaboration d'un projet de vie sociale et partagée qui doit favoriser le vivre ensemble et la participation sociale et citoyenne de ses habitants.

Concrètement, il s'agira pour l'animatrice de vie sociale partagée recrutée de proposer des activités destinées aux habitants (telles que des activités conviviales, ludiques, sportives, culturelles, ...) au sein ou à l'extérieur de l'habitat, en s'appuyant sur les structures locales existantes (EHPAD, centre de loisirs, associations, population, ...).

CHIFFRES CLÉS

- Octroi d'une aide du Département des Hautes-Pyrénées de 5 000,00 € annuels par bénéficiaire de l'Aide à la Vie Partagée, soit 45.000,00 € (correspondant à 9 logements) pour développer et animer le projet de vie sociale et partagée
- Tenue de 3 Commissions d'Attribution des Logements et de 2 Comités de Pilotage
- 7 logements occupés (sur 9) au 31 décembre 2022.



HABITAT - OPAH

OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

“ L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est arrivée en 2022 en fin de convention avec l'ANAH. Le Comité de pilotage s'est réuni pour examiner les résultats de l'action sur les cinq dernières années, et au vu de l'impact positif sur la rénovation et l'amélioration des logements dégradés a proposé le renouvellement de cette opération. Vu son succès, son adéquation avec l'objectif du PLUi et les orientations de l'État, ce dernier a accepté de signer une nouvelle convention OPAH de cinq ans avec Adour-Madiran. Cette action concerne bien les 72 communes de notre intercommunalité avec toutefois des modalités spécifiques pour les 11 communes des Pyrénées Atlantiques.

Julien LACAZE
Vice-Président
En charge de la sous-délégation
thématique HABITAT
Maire de LAMAYOU



MISSIONS / OBJECTIFS

Créer des conditions pour inciter les propriétaires à investir dans l'amélioration ou la réfection de logements existants, selon trois types d'enjeux :

- > **Socio-démographiques** : maintien à domicile, meilleures conditions de vie;
- > **Patrimoniaux** : maintenir la qualité du bâti ancien, lutter contre la vacance des logements;
- > **Environnementaux** : maîtriser les consommations énergétiques et foncières.

FAITS MARQUANTS 2022

- Réalisation du bilan des cinq années de l'OPAH Adour Madiran très satisfaisant eu égard aux objectifs fixés dans la convention avec l'État. En cinq ans, ce sont 436 logements qui ont bénéficié de subventions au titre de l'OPAH (les dossiers "Ma Prim'Rénov" ne sont pas

comptabilisés ici) ; l'objectif initial de la convention était de 264 logements :

- > 29 logements locatifs (reconquête de logements vacants en centre bourg et amélioration thermique);
- > 200 dossiers de propriétaires occupants pour des travaux liés à la thématique « énergie »;
- > 134 dossiers de propriétaires occupants pour des travaux d'autonomie;
- > 22 dossiers en double thématique (énergie et autonomie) de propriétaires occupants,
- > 13 dossiers en sortie d'insalubrité de propriétaires occupants;
- > 12 dossiers "toiture";
- > 26 dossiers "façade".

ACTIONS 2022

Outre les commissions d'élus qui instruisent les dossiers pendant l'année et le travail d'accompagnement des porteurs de projets :

Communication sur les dispositifs d'aides à l'habitat :

- Mise à jour d'un document numérique évolutif synthétisant tous les dispositifs d'aides à l'habitat.

Plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE)

- Organisation le 28 octobre 2022 à Maubourguet, avec le Guichet Rénov'Occitanie Hautes-Pyrénées, des ateliers de la rénovation énergétique.

Dispositif « Petites Ville de Demain »

- la CCAM a travaillé avec les trois communes labellisées (Maubourguet, Rabastens de Bigorre et Vic-en-Bigorre) pour la signature d'une convention ORT (Opération revitalisation du Territoire) à l'échelle de la communauté de communes qui vise à permettre une requalification d'ensemble d'un centre-bourg en facilitant la rénovation du parc de logements ainsi que des locaux commerciaux et artisanaux.

Nouvelle convention OPAH 2023-2027

- la CCAM a engagé plusieurs travaux de réflexion pour définir et orienter les objectifs en prévision d'une future opération.

PERSPECTIVES 2023

Avec un taux global de réalisation très supérieur aux objectifs initialement déterminés, l'ANAH a donné un avis très favorable à ce qu'une nouvelle opération soit mise en place pour les cinq prochaines années à compter du 1er janvier 2023.

Cette future opération suppose au préalable la réalisation d'une étude préopérationnelle qui sera mutualisée au niveau du PETR du Val d'Adour. Compte tenu de ce temps d'étude, l'État a accepté de proroger de six mois l'actuelle OPAH jusqu'au 30 juin 2023. La future OPAH devra intégrer le programme « Petites Villes de Demain », le programme « Bourg-Centres », le Contrat de relance et de transition écologique, le Contrat territorial Occitanie et prendra en compte également les documents cadres que sont le SCOT, le PLUi et le PCAET avec une attention particulière à accorder à la résorption de la vacance des logements.

Par ailleurs, aux côtés du guichet Rénov'Occitanie Hautes-Pyrénées seront organisées des rencontres avec les professionnels du bâtiment (artisans, notaires, agences immobilières) ainsi qu'une seconde édition des ateliers de la rénovation énergétique destinés au grand public.

CHIFFRES CLÉS

A retenir la recrudescence de demandes d'information au titre des aides à l'Habitat sur cette année 2022

- 92 permanences réalisées, 388 personnes accueillies;
- Plus de 450 personnes en contact téléphonique ou par mail;
- Plus de 200 visites au domicile;
- 128 dossiers de propriétaires déposés auprès de l'ANAH.



GENS DU VOYAGE

“ La communauté de communes Adour Madiran répond aux obligations qui sont les siennes en termes d'accueil des gens du voyage. Soucieuse de la précarité énergétique, une nouvelle tarification ainsi que des aménagements et outils ont été mis en œuvre. Un programme de rénovation de l'aire de Vic en Bigorre a été réalisé dernièrement. Nous sommes toujours confrontés à des installations illicites sur notre territoire et nous devons faire face aux problèmes qui en découlent sans pour autant avoir de solutions. La communauté de communes a alerté la préfecture lors de plusieurs réunions sur ce thème.

Louis DINTRANS

Vice -Président - En charge de la
sous- délégation thématique
GENS DU VOYAGE
Maire d'ANDREST



MISSIONS / OBJECTIFS

L'aménagement, l'entretien et la création d'aires d'accueil des gens du voyage est une compétence obligatoire de la CCAM. L'objectif est la recherche permanente d'un équilibre entre le souci de préserver le mode de vie itinérant des gens du voyage, d'une part, et la nécessité de maintenir l'ordre public et de faire respecter le droit de propriété, d'autre part. C'est une compétence à la gestion complexe et difficile.

La compétence ne concerne que la gestion des deux aires d'accueil de Vic-en-Bigorre et Maubourguet.

FAITS MARQUANTS 2022

La forte inflation sur les énergies a amené des discussions sur le coût du service avec les gens du voyage. En conséquence, la CCAM n'a pas pu mettre en place un tarif hivernal comme cela avait été le cas en 2021. Les installations illicites se sont stabilisées, voire ont diminué durant l'année. Le constat est que la majorité de ces installations concernent principalement des personnes du territoire.

ACTIONS 2022

- Réalisation d'un programme de rénovation de l'aire de Vic-en-Bigorre pour un montant de 92 000 € HT. La CCAM a obtenu 70% de subvention pour la réalisation de ce programme.

PERSPECTIVES 2023

- Expulsion des gens du voyage présents sur l'aire de Maubourguet suite aux dégradations.
- Dossier de demande de subvention pour la rénovation de l'aire de Maubourguet pour un montant de 100 000 €.
- Réalisation des travaux de rénovation de l'aire de Vic-en-Bigorre.

CHIFFRES CLÉS

Aire d'accueil de Vic-en-Bigorre :

- 16 emplacements
- Taux d'occupation de 75%

Aire d'accueil de Maubourguet :

- 8 emplacements
- Taux d'occupation de 45%

3 ENFANCE & JEUNESSE

Petite enfance	29
Accueils de loisirs.....	31
Services scolaires et périscolaires.....	32
Jeunesse.....	33



PETITE ENFANCE

Une démarche de Convention Territoriale Globale (CTG) a été lancée sur notre territoire en concertation avec la Caisse d'Allocations Familiales afin d'élaborer un projet de territoire permettant la mise en synergie des différents acteurs et contribuant au maintien et au développement des services dans les domaines de la petite enfance.

La Communauté de Communes a souhaité créer un guichet unique d'informations afin de permettre aux familles de trouver la structure adaptée à l'accueil de leurs enfants selon l'âge et le besoin des parents.

Nathalie ITURRIA
Élue en charge de la
sous-délégation thématique
PETITE ENFANCE
Maire de NOUILHAN



OBJECTIFS/MISSIONS

- Stabiliser et pérenniser les structures "petite enfance";
- Maintenir les professions de la petite enfance sur le territoire;
- Permettre aux familles du territoire de choisir un mode de garde adapté à leurs besoins.



▲ Spectacle de fin d'année organisé par le Relais Petite Enfance.

FAITS MARQUANTS 2022

- Reprise de la crèche de Maubourguet par l'ADMR Maubourguet Rivière Basse.
- Ouverture du Relais Petite Enfance le 1^{er} septembre 2022 à Maubourguet.

ACTIONS 2022

- Renouvellement de la délégation de service public pour la gestion de la micro-crèche à Andrest au 1^{er} janvier 2022.
- Maintien des comités de pilotage pour le suivi des structures d'accueil de la petite enfance.

PERSPECTIVES 2023

- Travailler sur la fabrication de repas en liaison chaude pour les structures d'accueil de la petite enfance;
- Accompagner les structures petite enfance dans la pérennisation.

CHIFFRES CLÉS

- **3 micro-crèches** dont la gestion est déléguée à des associations loi 1901:
 - > *Les Pitchouns* pour la micro-crèche de Tostat (10 agréments),
 - > l'ADMR de Vic-en-Bigorre Sud pour la micro-crèche d'Andrest (10 agréments);
 - > l'ADMR Maubourguet Rivière-Basse "Au Clair de Lune" pour la micro-crèche de Maubourguet (11 agréments);
- **1 multi-accueil** dont la gestion est déléguée à :
 - > L'ADMR de Vic-en-Bigorre Nord pour la crèche "Les Petits Loups" (38 agréments);
- **1 Relais Petite Enfance (RPE)** à Maubourguet;
- **1 Lieu Accueil Enfants – Parents (LAEP)** « Les Petits Loups en balade »



ACCUEILS DE LOISIRS

“ Les services péri et extrascolaires mettent tout en œuvre avec le soutien de la CCAM pour maintenir les activités mises en place jusqu'ici et développer de nouveaux projets. Ainsi des associations interviennent régulièrement au niveau de l'animation et une volonté de varier les activités pour dynamiser le service et accroître l'attractivité est bien présente. Par ailleurs, beaucoup d'actions sont menées en collaboration entre les différents accueils de loisirs ainsi qu'avec des établissements tels que les EHPAD pour favoriser l'aspect intergénérationnel.

Magali LARRANG

Élue en charge de la sous-délégation
thématique AFFAIRES
PÉRISCOLAIRES
Maire de BARBACHEN



MISSIONS / OBJECTIFS

- Permettre l'accès de toutes les familles aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH);
- Accompagner les projets ALSH;
- Créer du lien entre les différents accueils de loisirs.

ACTIONS 2022

- Journée inter-centres de loisirs à la base de loisirs "Venise plage" à Bours, organisée par Léo Lagrange.

PERSPECTIVES 2023

- Réflexion sur l'ouverture d'un accueil extrascolaire pendant les vacances de Noël pour répondre aux besoins des familles.

CHIFFRES CLÉS

- 6 ALSH dont 3 en gestion associative
- Journée inter-centres de loisirs : 200 participants



SERVICES SCOLAIRES PÉRISCOLAIRES & EXTRASCOLAIRES

“**Même en milieu rural, l'école, ses outils d'apprentissages et les besoins des familles évoluent. Adapter les services est indispensable. Recruter, former, renforcer et fidéliser les équipes d'animations des sites périscolaires est un enjeu fort ; revaloriser et accompagner ces métiers est nécessaire. La collectivité devra engager une réflexion pour répondre à l'ensemble de ces évolutions sociales.**

Véronique THIRAULT
2^{ème} Vice-Présidente -
Délégation

PETITE ENFANCE ET JEUNESSE
Maire de RABASTENS DE BIGORRE



MISSIONS / OBJECTIFS

- Maintenir la qualité de service sur l'ensemble des services périscolaires et extrascolaires (accueil matin, midi et soir et vacances);
- Coordonner les actions "affaires scolaires";
- Mener une réflexion de territoire avec l'Inspection Académique pour un maillage territorial du tissu scolaire sur le territoire de la Communauté de Communes Adour Madiran.

FAITS MARQUANTS 2022

- Mise en place de la liaison chaude pour les écoles de Vic en Bigorre avec la Cité scolaire Pierre Mendès France

ACTIONS 2022

- Travail sur le Territoire Éducatif Rural (TER) pour un projet ambitieux pour les élèves de la CCAM
- Réflexion sur la confection des repas en liaison chaude pour les sites de restaurations des écoles de la CCAM,
- Suivi du Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL) pour le soutien des enfants en situation de handicap.

- Formation des agents périscolaires sur les enfants en situation de handicap ;
- Dotation de 24 écoles en matériel numérique dans le but de réduire les inégalités scolaires et de lutter contre la fracture numérique : 96 ordinateurs portables, 60 tablettes, 37 caméras de bureau, 13 vidéoprojecteurs et 18 d'écrans numériques interactifs .

PERSPECTIVES 2023

- Projet de classe primaire (CM1/CM2) expérimentale au sein du collège Jean Jaurès pour les écoles de Labatut-Rivière, Lahitte-Toupière et Soublecause;
- Mener une réflexion sur l'avenir des écoles du territoire en associant les élus et les parents;
- Intégrer l'école du Palay à la liaison chaude avec la cité scolaire Pierre Mendès France.

CHIFFRES CLÉS

SCOLAIRE

- 33 écoles dont 9 regroupées en RPI et 4 en RPI concentrés;
- 1 école gérée par le SIVOM des 3 Collines à Escaunets;
- 1 dispositif d'accueil des moins de 3 ans à Maubourguet;
- 1580 élèves;
- 33 sites de restauration scolaire (5 prestataires et 1 site de confection sur place)

PÉRISCOLAIRE

- 25 garderies
- 2 accueils de loisirs périscolaires

112 agents communautaires

JEUNESSE

Pour cette période de fin de mandat, la commission jeunesse de la communauté de communes Adour Madiran s'inscrit dans le schéma de la Convention territoriale globale (CTG) en soutenant et travaillant en étroite collaboration avec les acteurs jeunesse de notre territoire.

Julie CARASSUS-BARRAGAT
Élue - Sous-délégation JEUNESSE
- Maire de LACASSAGNE



OBJECTIFS / MISSIONS

- Soutenir les projets structurants pour la jeunesse du territoire Adour Madiran.

FAITS MARQUANTS 2022

- Mai 2022 : la CCAM, représentée par Julie Carassus, devient membre du réseau ados du Val d'Adour, un réseau coordonné par la Maison des Adolescents de Tarbes.
- Octobre 2022 : signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) précisant des axes à suivre pour le déploiement de l'action Jeunesse sur le territoire Adour Madiran.

ACTIONS 2022

- Accompagnement des apprentis BPJEPS Activité Physique pour Tous (APT) de l'association Bigorra Sport.
- Soutien à l'association RIVAGES pour le Bureau des jeunes.
- En lien avec l'Octav, mise en place d'une soirée culturelle dédiée aux jeunes avec une représentation de hip-hop par Dans6T et le concert de Berywam (Beatbox).

PERSPECTIVES 2023

- Recruter un chargé de coopération Jeunesse;
- Travailler en commission Jeunesse une feuille de route 2023-2026 pour les actions Jeunesse;
- Consulter les acteurs du territoire travaillant auprès des jeunes sur ces actions à mener et récolter leurs besoins;
- En fonction des retours des acteurs Jeunesse, affiner les actions en commission Jeunesse et préparer leur mise en œuvre.



4 CULTURE & LOISIRS

L'OCTAV - Pôle Culture	35
Patrimoine.....	36
Réseau de médiathèques.....	38
Piscine - Espace aquatique.....	39



L'OCTAV

SPECTACLE / CINÉMA / FORMATION

“**Fin de la crise sanitaire durant laquelle agents et élus de la région se sont vaillamment impliqués.**
Le pôle culture a repris sa mission avec les contrats et engagements d'avant Covid.
Le travail du dernier trimestre de l'équipe a essentiellement porté sur la programmation 2023, avec comme paramètre, le partage des bâtiments avec la commune de Vic-en-Bigorre et les contraintes budgétaires.

Bernard ROUSSIN
Élu - En charge de la
Sous-délégation CULTURE -
Maire d'ANSOST



OBJECTIFS / MISSIONS

- L'objectif et la mission principale du service pour l'année 2022 était de relancer une programmation culturelle en tenant compte des difficultés engendrées par la pandémie. Concernant la programmation culturelle, nous avons assuré les reports de contrats de 2020-2021.
- En ce qui concerne le Cinéma, l'accent a été mis sur les projets scolaires et le développement de l'offre « Art et Essais ».

FAITS MARQUANTS 2022

Après deux années consacrées à la Santé et à l'accompagnement des professionnels dans la lutte contre la COVID 19 (Centre de

Consultation 2020 - Centre de Vaccination 2021), le service a pu redémarrer son activité culturelle avec les difficultés financières liées à la pandémie.

- > Budget revu à la baisse,
- > Reports de contrats des années COVID (dernier concert en février 2020)

ACTIONS 2022

[Le Cinéma] Intégration au dispositif "École et Collège au Cinéma".

[Programmation culturelle]

- > Avril - Concert de Solidarité pour l'Ukraine organisé par la CCAM en partenariat avec le Secours Populaire Français : PICKCELT / RAMES D'ÂMES / LE BRIO
- > Juillet - Concert de Solidarité pour l'Ukraine organisé avec l'Association A VENT'ÂGE.
- > Septembre - Concert LE TROTTOIR D'EN FACE et A LA BONHEUR
- > Décembre - Concert BERYWAM + Masterclass et DANS'6T / Concert FATALS PICARDS et LA JARRY + NALIE.

PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 engendrera de nombreuses modifications et de nouvelles perspectives au sein du service :

- Salle de spectacle cédée à la Mairie de Vic
- Travaux d'aménagement de la salle de cinéma et création d'une salle de spectacle de 100 places : remplacement des sièges, installation technique et aménagement du Bistrot...
- Projet culturel à l'échelle du territoire : Résidence d'artistes avec LA GESPE, travail avec les médiathèques, le patrimoine... vers un pôle culture communautaire.
- Projets cinéma scolaire.

CHIFFRES CLÉS

- Baisse de l'enveloppe budgétaire liée à la = 60 000 €;

• PROGRAMMATION

- > Avril et Juillet : Concerts de Solidarité pour l'Ukraine = environ 250 entrées
- > Septembre : Concert LE TROTTOIR D'EN FACE et A LA BONHEUR = 150 entrées
- > Décembre - Concert BERYWAM = 282 entrées / Concert FATALS PICARDS = 311 entrées;

- Cinéma = 7 200 entrées en 2022

PATRIMOINE

“ La Culture au sein du Patrimoine a une fois de plus montré sa volonté et son dynamisme en proposant une saison culturelle de très haut niveau.

Malgré un été caniculaire, les acteurs culturels ont su répondre à cette demande d'appropriation de la Culture autant dans sa diversité que dans son éclectisme.

Les deux piliers patrimoniaux de notre Communauté de Communes, le château de Montaner et l'Abbaye de St Sever de Rustan, sont dans une phase transitoire de gestion, à nous de continuer à être pertinents sur ces monuments afin de les faire vivre. Adishatz

Jean-PIERRE CURDI

Vice-Président,

En charge de la sous-délégation
thématique Patrimoine

Maire de SAINT-SEVER-DE-RUSTAN



OBJECTIFS / MISSIONS

• Gestion des sites Abbaye de St-Sever-de-Rustan et Château de Montaner

> Proposer un interlocuteur unique et identifié pour la CCAM

> Optimiser l'exploitation des sites via une mutualisation des actions, des moyens et des savoir-faire.

• Projet global de valorisation du patrimoine communautaire

Créer un projet culturel et patrimonial de territoire en produisant une offre structurée, équilibrée et de qualité à l'échelle du territoire.

FAITS MARQUANTS 2022

• **Appel à manifestation d'intérêt « Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan »** : 2022, l'année d'étude de préfiguration pour le projet du groupe SOS.

• Rédaction du cahier des charges pour la Délégation de Service Public au Château de Montaner par le Département 64, en concertation avec la CCAM et les Amis du château.

• **Colore ton Patrimoine** : illumination des façades (mapping) de l'église romane de Madiran et de l'église baroque de Caixon.

ACTIONS 2022

• Château de Montaner :

Ouverture du 1^{er} avril à fin octobre

> Mise en place d'un programme d'animation estival construit avec l'intervention de professionnels du spectacle et de l'artisanat;

> Nouveauté 2022 : Halloween au château parcours d'énigmes à destination des familles.

• Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan :

Ouverture mai à septembre ;

• A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, visite thématique intitulée « Versailles à St-Sever, le rêve démesuré des moines de St-Maur »

• **Colore ton patrimoine** : travail pédagogique, en classe et sur site, visant l'appropriation du patrimoine local par les élèves de Larreule, Vic-en-Bigorre et Madiran (CE-CM).

• **Suivi de projet de la Route Européenne d'Artagnan**

PERSPECTIVES 2023

• Poursuivre l'action "Colore ton Patrimoine" en proposant à d'autres écoles du territoire de mettre en valeur le patrimoine local par la mise en lumière des moulins.

• Donner de la visibilité au Château et à l'Abbaye par le numérique.

• Programmer les animations sur les ailes de saisons.

• Arrivée du Groupe SOS à l'Abbaye.

• Retour du circuit des églises peintes.

• Suivi du projet de DSP du château de Montaner.

CHIFFRES CLÉS

• Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan

> 1194 visiteurs en 2022; +10,5% (N-1)

> 5117 participants aux animations estivales proposées par la commune de St-Sever, le tissu associatif local et la collectivité (+19,5% (N-1) .

• Château de Montaner

7404 visiteurs en 2022; +26% (N-1)

+ 176 participants à l'après-midi Halloween.



RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES

“En tant qu'élue nouvellement déléguée sur les médiathèques, je pense qu'il faut persister à travailler avec les écoles. La médiathèque organise de belles animations auprès des enfants. La gratuité pour tous pourrait être envisagée.

Magali CHARRON
Élue - En charge de la
sous-délégation thématique
Réseau médiathèques -
Maire d'Escaunets



MISSIONS / OBJECTIFS

Le réseau de médiathèques a pour mission de mettre à disposition de tous les publics des collections de différents types de documents, à des fins d'éducation, d'information, de loisir et de culture. Les médiathèques mettent en œuvre un programme d'animation qui fournit un espace public de rencontres autour de ces collections et qui facilite l'accès à la culture au plus grand nombre.

CHIFFRES CLÉS

• INSCRIPTIONS

1571 en 2022;

Dont 0-14 ans :

254 inscriptions ;

Dont nouveaux inscrits :

512 ;

• PRÊTS

48 291 documents empruntés en 2022;

Dont prêt aux collectivités

(écoles, associations,...) :

6451 en 2022;

• COLLECTIONS

Documents en fonds propre :
41 745 en 2021;

Documents en dépôt de la
médiathèque départementale
des Hautes-Pyrénées :
14221 documents en 2022.

FAITS MARQUANTS 2022

- Poursuite des impacts de la pandémie sur le service en début d'année: port du masque à partir de 6 ans, pass vaccinal, télétravail,...
- Réfection de la toiture de la médiathèque de Vic-en-Bigorre;
- Renouvellement complet de l'équipe d'agents de la médiathèque de Maubourguet et réorganisation du service.

ACTIONS 2022

- Mise en œuvre du Contrat Territoire Lecture (CTL) signé avec la DRAC Occitanie, pour un développement de l'action culturelle sur le territoire; programmation très importante avec de nombreux intervenants;
- Élargissement des horaires d'ouverture à Vic-en-Bigorre (réouverture du samedi après-midi) à partir du 29 août;
- Migration vers une nouvelle version de "Orphée NX", le système de gestion informatique du réseau de médiathèques.
- Fidélisation du groupe de jeunes autour du rendez-vous mensuel "Mangavore" et création d'un fonds Manga pour le réseau;
- Premier Festival presque zéro déchet co-organisé en partenariat avec le Pôle Environnement de la communauté de communes.

PERSPECTIVES 2023

- Récolement des collections (inventaire).
- Formalisation de documents cadres: charte des collections, charte des bénévoles, charte de l'action culturelle, etc inter-services.
- Schéma de développement de la lecture publique.
- Poursuite d'une programmation culturelle.



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PISCINE LOUIS FOURCADE

Construction, aménagement et entretien des équipements sportifs d'intérêt communautaire. La piscine Louis Fourcade de Vic-en-Bigorre est le seul équipement sportif défini comme d'intérêt communautaire.

Patrick ROUCAU

Élu - Président de la commission
«ÉQUIPEMENTS SPORTIFS»
Adjoint au Maire de Vic-en-Bigorre



MISSIONS / OBJECTIFS

La construction, l'aménagement et l'entretien des équipements sportifs d'intérêt communautaire est une compétence de la CCAM. La piscine Louis Fourcade à Vic-en-Bigorre est le seul équipement défini comme d'intérêt communautaire. Cet équipement permet d'accueillir les enfants du territoire dans le cadre scolaire pour le "savoir nager".

FAITS MARQUANTS 2022

En 2022, après deux années perturbées par les mesures sanitaires liées à la COVID-19,

l'espace aquatique communautaire a retrouvé un fonctionnement normal. La fréquentation de 2022 est comparable à celle de 2019.

Pour autant, l'augmentation des coûts de l'énergie et des produits de traitement due à l'inflation n'a pas permis d'améliorer le coût de fonctionnement de la structure.

ACTIONS 2022

- Modification du règlement intérieur suite à des incidents durant la période estivale.
- Acquisition de matériel ludique pour les cours scolaires.
- Accueil d'un nouveau maître-nageur.

PERSPECTIVES 2023

- Définition d'une nouvelle grille tarifaire pour faire face aux coûts de fonctionnement;
- Recherche de partenaires et mise en place de nouveaux services afin d'augmenter la fréquentation de la structure (accueil de groupe);
- Nouveau plan de communication.

CHIFFRES CLÉS

• Fréquentation 2022 :

Scolaires : 5 663

Public : 15 690 (+100% N-1)

Associations : 9 580

L'espace aquatique intercommunal a vu son déficit augmenter de 10% en raison de l'augmentation des prix (énergie, produits de traitement,...).



5/ ENVIRONNEMENT

Sobriété.....	41
Déchets.....	42
Assainissement non collectif.....	43



SOBRIÉTÉ

La compétence Environnement exercée par la CCAM a vu se développer un volet Sobriété découlant du Plan de Sobriété institué par l'État en octobre 2022. Dans un contexte politique tendu, caractérisé par l'accélération du dérèglement climatique et la guerre en Ukraine, la transition énergétique est plus que jamais un sujet d'actualité. Le plan de sobriété énergétique a justement pour vocation de baisser la consommation d'énergie du pays en vue d'assurer son indépendance énergétique. Cela implique un changement durable des habitudes et des comportements de consommation énergétique en entreprise, à la maison comme au sein des collectivités. Nous devons en effet tous prendre conscience des enjeux pour l'avenir et apporter notre pierre à l'édifice.

Jean NADAL

Vice-Président - En charge de la délégation thématique ENVIRONNEMENT -
- Maire de MAUBOURGUET



MISSIONS / OBJECTIFS

Dans un contexte post-Covid déjà perturbant, l'explosion des coûts de l'énergie impacte significativement les budgets des collectivités au risque d'obliger les élus à procéder à des arbitrages en termes d'investissements ou à réduire le service rendu aux administrés. La Communauté de Communes Adour Madiran a donc souhaité s'engager sur un plan d'actions dans l'objectif de limiter la hausse des factures énergétiques.

=> mise en place d'une politique sobriété à la CCAM qui consiste à devenir acteur de sa consommation d'énergie et donc à atténuer le montant de sa facture énergétique en priorisant les besoins. Considérant que la sobriété est transversale, il a été décidé de l'appliquer également à tous les domaines (organisation des services, du temps de travail,...).

FAITS MARQUANTS 2022

• Création d'une commission "sobriété" composée d'élus communautaires ;

• Mutualisation du Centre Multimédia de Vic-en-Bigorre avec la commune de Vic dans l'attente d'une copropriété en 2023, illustration de nouveaux usages de locaux et d'une nouvelle organisation des services dans une optique de mutualisation des coûts également.

ACTIONS 2022

Élaboration d'une feuille de route des actions à engager à court, moyen et long terme :

=> sur la rénovation et l'utilisation des bâtiments communautaires [installation de thermostats, réduction du chauffage des équipements sportifs (ex: -1 °C à la piscine) et de la saison de chauffe des bâtiments, réduction de l'intensité et des plages horaires de l'éclairage public par des systèmes de pilotage automatisé, passage à l'éclairage LED] ;

=> sur les actions organisationnelles des services [mobilisation des agents sur la notion de sobriété, développement du télétravail lorsque cela est possible, réduction de la fréquence des services (ex: tonte, élagage,...)].

PERSPECTIVES 2023

• Réalisation du bilan énergétique du patrimoine de la CCAM en partenariat avec le SDE 65 ;
• Actions de sensibilisation, communication et pédagogie auprès des élus, des agents et des administrés (service communication de la CCAM) ;
• Projection à plus long terme sur les bâtiments communautaires les plus utilisés sur lesquels pourrait s'envisager la production d'énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques).

CHIFFRES CLÉS

- Réduction voulue par l'Etat de la consommation énergétique du pays de 10% en 2 ans (par rapport au niveau 2019) ;
- Dépenses estimées pour 2022 à 533.000,00 € (contre 418.000,00 € en 2021) ;
- Prise en charge de la hausse du prix de l'énergie par l'Etat en 2022 jusqu'à 70% pour les collectivités sous conditions de remplir 3 critères.

DÉCHETS

La thématique de la gestion des déchets est en constante évolution : de nouvelles filières de valorisation se déploient, de nouveaux objectifs de réduction des déchets s'imposent. Le service doit s'adapter, construire de nouveaux projets, tout en rationalisant les coûts. Et d'autre part, rien n'est acquis. Le tri sélectif des emballages en vigueur depuis 2005 n'est pas encore de qualité. Nous devons poursuivre et intensifier la communication avec l'usager pour améliorer la qualité du tri de nos emballages.

Jean-Marc LAFFITTE

Vice-Président - En charge de la délégation thématique DÉCHETS
- Maire de LABATUT-FIGUIERES



MISSIONS / OBJECTIFS

Rendu et facturé en lien direct avec les usagers, le service est en recherche permanente d'optimisation : rationalisation des kilomètres parcourus pour assurer la collecte et le traitement des déchets, déploiement de nouvelles filières de recyclage ou actions en faveur de la prévention des déchets.

FAITS MARQUANTS 2022

Le poste d'ambassadrice du tri est à nouveau occupé. Les actions en faveur de l'amélioration de la qualité du tri reprennent et notamment la tenue de réunions de sensibilisation dans les communes volontaires.

En déchetterie, la période caniculaire estivale et l'épisode de grêle du mois de juillet ont eu un impact d'abord sur l'organisation du travail, avec la mise en place d'horaires d'ouverture adaptés, mais également sur les tonnages collectés : moins de déchets verts et plus de gravats (tuiles).

Enfin, le dernier trimestre est marqué par le début des rencontres avec Valorbéarn, syndicat de traitement des déchets de la partie Est des Pyrénées-Atlantiques.

ACTIONS 2022

L'expérimentation qui consiste à collecter les ordures ménagères et les emballages une fois tous les 15 jours plutôt qu'une fois par semaine se généralise à l'ensemble des communes rurales du territoire. 68 communes des 72 que compte le territoire Adour Madiran ont intégré l'expérimentation. Un calendrier de collecte a été mis en place et distribué aux habitants de ces communes, avec le concours des mairies.

En parallèle, les communes d'Andrest et de Rabastens de Bigorre clôturent l'opération de conteneurisation du territoire pour la collecte des emballages. Désormais, tous les usagers sont équipés de bacs roulants avec couvercle, pucés et non pucés permettant la collecte mécanisée des emballages. Enfin, la déchetterie de Vic-en-Bigorre est réaménagée pour accueillir une zone de réemploi, un espace de dépôt des déchets chimiques des ménages et permettre le tri des gravats en vue de leur réutilisation.

L'accueil des déchets chimiques des ménages évolue sur les déchetteries de Vic-en-Bigorre et Maubourguet. Terminé les mercredis de collecte mensuels, les particuliers peuvent les déposer dans ces deux déchetteries au même titre que les autres déchets accueillis.

PERSPECTIVES 2023

Les projets sont encore nombreux en 2023 : remplacement du parc de BOM, réorganisation du service dotation en bacs, déploiement du tri à la source des biodéchets.

Les échanges avec ValorBéarn se poursuivront également afin d'étudier les pistes de collaboration possibles.

CHIFFRES CLÉS

- **477 kg** : poids moyen de déchets par habitant en 2022, tous déchets confondus. 142 kg sont des ordures ménagères.
- **- 27%** : diminution du nombre de kms parcourus pour assurer la collecte en porte à porte, avec la mise en place de la collecte tous les 15 jours sur 68 communes
- **120 000** : nombre de kms parcourus en 2022 pour évacuer tous les déchets.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

“ La Communauté de Communes Adour Madiran a pris la compétence en 2019 suite à la dissolution de Val d'Adour Environnement et un nouveau règlement de service a été voté.

Le service se doit d'être autonome en équilibrant son budget annexe avec l'ensemble des prestations qu'il propose. Les principales ressources sont les contrôles de fonctionnement.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC - se compose de 3 agents - à raison de 2,8 ETP - et d'un soutien administratif (facturation et courriers).

Jean-Marc LAFFITTE
Vice-Président -

En charge de la délégation thématique
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Maire de LABATUT-FIGUIERES



MISSIONS / OBJECTIFS

600 contrôles de fonctionnement (CF) périodiques des installations d'assainissement non collectif (ANC).

- CF périodique des installations d'ANC
- CF des installations d'ANC dans le cadre d'une transaction immobilière;
- Instruction des demandes de CU, PC, DT, et réhabilitation volontaire;
- Contrôle de l'exécution des chantiers pour des installations d'ANC neuve;
- Conseil et soutien technique auprès des élus et des particuliers.

FAITS MARQUANTS 2022

- Embauche d'un agent au 7 mars 2022 en provenance du SPANC des Gaves du PLVG à Lourdes.
- Départ précipitée d'un agent en congé maternité fin septembre.

ACTIONS 2022

- 6 communes contrôlées : Vidouze, Saint-Lanne, Lagarde, Maubourguet, Casteide-Doat, Ponson-Debat-Pouts, Castelnau-Rivière-Basse, Pontiacq-Viellepinte
- Tenue d'une commission thématique le 14 novembre 2022;

- Réflexion menée autour de la politique tarifaire et abandon de l'annualisation du coût du contrôle de fonctionnement;
- Tenue d'une rencontre inter SPANC dans les locaux du pôle environnement avec les techniciens du SPANC du département le 10 novembre;
- Mise en place d'un nouveau modèle du rapport de visite suite à un contrôle de fonctionnement;
- Fin du marché de prestation de services avec la commune de Lagarde (à leur demande) au 31 décembre.

PERSPECTIVES 2023

- Mise en place de la nouvelle politique tarifaire;
- Mise en place des relances des ventes
- Organisation d'une nouvelle journée de rencontre inter SPANC;
- Retour d'un agent le 2 octobre 2023 suite à un congé maternité et parental.

CHIFFRES CLÉS

- 100 demandes de certificat d'urbanisme traitées (avec ou sans étude de sol)
- 43 demandes de permis de construire
- 42 demandes de réhabilitation volontaire traitées
- 67 contrôles de l'exécution des chantiers pour des installations d'ANC neuves.
- 43 contrôles de fonctionnement des installations d'ANC dans le cadre d'une transaction immobilière
- 711 contrôles de fonctionnement périodiques des installations d'ANC.

6/ PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Bâtiments, Voirie et Services techniques	41
---	----



BÂTIMENTS, VOIRIE ET SERVICES TECHNIQUES

Malgré l'explosion des coûts énergétiques, les investissements validés ont pu être réalisés (toiture médiathèque, rénovation pôle agroalimentaire, rénovation énergétique de la crèche). Une réflexion et une sensibilisation quant aux économies d'énergie concernant l'utilisation des divers bâtiments ainsi qu'un programme d'amélioration thermique sont aujourd'hui nécessaires pour maîtriser le poste comptable concerné.

Concernant les travaux de voirie, les travaux retardés en 2020 à cause de la Covid ont pu enfin être rattrapés durant cette année 2022. Nous revenons donc durant les prochaines années à un roulement plus classique pour la réalisation de ces travaux. Les services techniques maintiennent le soutien aux communes malgré des sollicitations plus importantes sur le patrimoine communautaire avec la réalisation de travaux en régie. Il est important que ces interventions soient maintenues pour les petites communes.



Roland DUBERTRAND
Vice-Président
En charge la délégation
SERVICES TECHNIQUES - VOIRIE
ET BÂTIMENTS -
Maire de MONFAUCON

Michel MENONI
Élu - En charge de la sous-
délégation thématique
BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES
Maire de LIAC



Eric DUFFRECHOU
En charge de la sous-délégation
VOIRIE - Maire de MINGOT

MISSIONS / OBJECTIFS

Les services techniques interviennent dans plusieurs domaines d'activités :

- L'entretien du patrimoine communautaire bâti et non bâti. Ainsi, les travaux d'entretien

permettent d'accueillir les usagers dans les meilleures conditions tout en répondant aux besoins des services. Pour cela, un plan de rénovation est proposé avec comme objectif d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

- La voirie avec la compétence "création, aménagement et entretien de la voirie" ne s'exerce que sur une partie du territoire correspondant aux périmètres des anciennes communauté de communes de Maubourguet et de Rabastens de Bigorre. La CCAM a défini un intérêt communautaire pour le classement de ces voies et les travaux qui lui incombent.

- La CCAM ayant – dans le cadre de ses missions – développé des moyens techniques, peut intervenir pour le compte de ses communes membres pour des travaux définis entre la CCAM et chaque commune membre.

FAITS MARQUANTS 2022

Durant 2022, nous avons constaté une forte augmentation des coûts énergétiques. Les services techniques ont donc travaillé à limiter les consommations en installant certains outils immédiats. Un diagnostic énergétique du patrimoine a également été lancé.

De plus, la CCAM a lancé le programme d'investissement prévu dans le programme triennal. La CCAM a également rattrapé les derniers 50% du programme d'investissement annulé en 2020 à cause de la crise COVID. Concernant le fonctionnement des équipes techniques, une réflexion a débuté pour réorganiser la gestion du service en arrêtant l'organisation par secteur géographique. Un travail a été mené en collaboration avec les agents pour organiser le service en fonction des compétences de chacun.

ACTIONS 2022

- Réalisation de travaux d'investissement en lien avec les communes dans les écoles suivantes : Bazillac - Escondeaux - Labatut Rivière - Larreule - Monfaucon - Rabastens de Bigorre - Sombrun;

- Important orage de grêle en juin 2022 sur Vic-en-Bigorre et Montaner entraînant des travaux de réparations importants sur les bâtiments;
- Travaux de démolition de l'hôtel "Le Baloc";
- Travaux de préparation pour la mise en place d'une nouvelle organisation des services techniques;
- Installation des équipes techniques de Vic en Bigorre dans un nouvel atelier à côté du pôle environnement;
- Mise en place d'astreintes techniques pour les services de la CCAM.

PERSPECTIVES 2023

- Réalisation des études pour améliorer l'indépendance énergétique de la collectivité (production électricité, amélioration isolation, ...);
- Présentation bâtiminaire des écoles de la CCAM dans le cadre des travaux d'organisation scolaire;
- Réalisation des études pour la création d'un nouveau groupe médical à Rabastens de Bigorre;

CHIFFRES CLÉS

- Intervention des services techniques dans 64 communes sur 72 sur l'année 2022.
- Dépenses d'investissement sur la voirie de 299 446 € en 2022.
- 4 études de rénovation de groupes scolaires accompagnées par l'ADAC (Agence Départementale d'Accompagnement aux Collectivités).
- 17 interventions des agents techniques dans le cadre des astreintes à partir du 15 juillet.
- Deux réunions de commission thématique.



7 SERVICES SUPPORTS

Transparence et Vie Politique	48
Communication	50
Ressources humaines	52
Finances.....	54



“

La commission Transparence Gouvernance Participation (TGP) a pour but de fournir des éléments d'aide à la décision pour le bureau communautaire, les maires et les conseillers communautaires sur des sujets complexes à enjeux. Elle explicite les processus de réflexion et se concentre sur quelques sujets stratégiques à enjeux pour les besoins des citoyens, ne pouvant accompagner l'ensemble des sujets traités par la CCAM. Elle apporte une plus value aux commissions en terme de méthode. Elle organise des travaux de réflexion avec les parties prenantes sur les sujets à enjeux. Ses travaux se sont concentrés sur le maillage territorial des écoles primaires. Un second sujet porte sur la politique économique et environnementale de gestion des ordures ménagères. Au delà de ces deux sujets, toute commission peut saisir la commission TGP sur un sujet à enjeux.

NB : cette posture a été mobilisée dans le cadre des travaux de réflexions sur la mise en place de la Délégation de Service Publique au château de Montaner par le Conseil Départemental 64, où la CCAM est partie prenante.

Ses missions s'arrêtent du moment où une décision est prise, qui est diffusée par la commission "Communication".

Au delà des élus qui la composent, elle est ouverte à la société civile, notamment à travers les associations citoyennes comme Activam. Pour compléter son objectif de transparence, elle se doit vraiment d'inviter la presse pour mieux diffuser et expliciter ses travaux et son intérêt pour les citoyens.

Frank BOCHER

Élu - Président de la commission
TRANSPARENCE & VIE POLITIQUE
Maire de PONSON DEBAT POUTS



OBJECTIFS / MISSIONS

- Examiner tout problème "éthique" qui se présenterait durant le mandat et rendre l'action communautaire accessible et compréhensible par tous = TRANSPARENCE
- Éclairer les élus par la mise à disposition d'outils d'aide à la décision pour les projets structurants et à enjeu de la collectivité. A cet effet, la commission dispose d'un droit de regard sur différents champs d'action communautaire = GOUVERNANCE
- Développer des formes de démocratie participative qui peuvent prendre différentes configurations (réunions publiques, ouverture des commissions au public, réunions d'information sur l'avancée des projets...) = PARTICIPATION

FAITS MARQUANTS 2022

- En termes de gouvernance, travail conjoint entre les commissions "Affaires scolaires, péri et extrascolaires" & "Transparence Gouvernance Participation" pour définir des critères d'aide à la prise de décision sur le maillage territorial des écoles en mettant l'enfant au cœur de la réflexion et en mettant la responsabilité de l'élu dans la réflexion
- En termes de participation, 2 temps forts en 2022 :

1/ organisation de réunions publiques sur le territoire de la CCAM pour expliquer l'action communautaire et instaurer un dialogue avec les administrés pour écouter leurs points de vue et leurs besoins;

2/ en parallèle, organisation de rencontres individuelles avec chaque maire de l'intercommunalité (accompagné selon son choix de conseillers) visant à susciter les échanges sur les sujets communaux et intercommunaux.

ACTIONS 2022

- Révision du Règlement Intérieur de la CCAM adopté en 2020 intégrant les modifications engendrées par la réforme d'octobre 2021 applicables au 1er juillet 2022 relatives à la publicité, à la conservation et à l'entrée en vigueur des actes des collectivités ainsi que des jurisprudences et des rajouts proposés par la collectivité.

PERSPECTIVES 2023

Sur la transparence du processus décisionnel entendu comme l'élaboration d'une fiche avantages / inconvénients sur les sujets structurants de la CCAM dont l'objectif est d'expliquer, de justifier les actions qu'elle mène :

- Poursuite et bouclage du travail conjoint avec la commission "Affaires scolaires, péri et extrascolaires" sur le maillage territorial des écoles en allant notamment à la rencontre des parents d'élèves, et des élus au delà des conseillers communautaires.
- Engager la même démarche sur le second axe de travail fléché, à savoir les ordures ménagères.

Au niveau du fonctionnement des assemblées :

- Instauration du vote électronique (boîtier électronique nominatif pour les 99 délégués communautaires paramétré de manière à exprimer un vote "pour", "contre" ou "abstention" avec recours au scrutin secret lors d'une nomination/élection ou lorsqu'un tiers des membres présents le demande
- Avec la commission communication, envisager des articles de presse ou tout autre supports pour expliciter auprès de la population les processus de travail et les conclusions que l'on peut en tirer.
- Suite à la première vague de réunions publiques, affiner la démarche de réunions publiques (pour une 2ème vague en 2024)

CHIFFRES CLÉS

- Tenue de 8 réunions publiques (2 dans les Pyrénées-Atlantiques et 6 dans les Hautes-Pyrénées) : > 317 participants sur 25 000 habitants (1,3% de participation) et 18 heures 30 d'échanges au total (dont 20% sur les déchets);
- 72 rendez-vous individuels avec les maires de la CCAM.

▼ 19 Mai 2022 : Commission "Transparence et Vie Politique" et commission "Affaires scolaires" : Travaux sur les critères d'évaluation des écoles



Fonction transversale au sein de la collectivité, le service communication assure le lien entre les élus, les services et les différents publics internes et externes, pour servir le projet de la collectivité.

Christian BOURBON

Élu - Président de la commission
COMMUNICATION
Maire de LASCAZÈRES



MISSIONS / OBJECTIFS

Chargé de promouvoir les projets, les services et les réalisations de la collectivité, le service communication assure la diffusion d'informations claires et transparentes. Il vise à établir un dialogue ouvert avec les citoyens, en leur fournissant des informations précises et en répondant à leurs attentes et préoccupations.

FAITS MARQUANTS 2022

8 réunions publiques de proximité entre le 31 mai et le 19 octobre. Pour rendre la participation citoyenne plus active et plus directe, les élus ont souhaité organiser huit réunions publiques (2 dans les Pyrénées-Atlantiques et 6 dans les Hautes-Pyrénées), leur permettant d'appréhender plus justement les besoins des habitants.

CHIFFRES CLÉS

• 2 VISITES OFFICIELLES :

-> Mme Sarah EL HAÏRY, secrétaire d'État, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, le 3 mars 2022

-> M. Stanislas GUERINI, Ministre de la transformation et de la Fonction Publique, le 8 juillet 2022.

• 8 RÉUNIONS PUBLIQUES :

-> 317 participants;
-> 18h30 d'échanges.

• **SITE INTERNET** adour-madiran.fr :
72453 sessions en 2022 (+9%)

ACTIONS 2022

[Com' Interne]

• Création d'un espace extranet à destination des agents communautaires.

[Com' Externe]

• **Relation presse "Portraits d'élus"** : Action de communication pour informer les administrés sur le rôle et les missions des Vice-Présidents au sein de la collectivité ;

• Pôle Environnement :

> Campagne d'information sur l'extension de la collecte tous les 15 jours;

> Réalisation d'imprimés (informations générales, carnet d'entretien...) pour accompagner les agents du Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC - dans leur mission;

> Projet de signalétique de la déchetterie de Vic-en-Bigorre.

• Culture :

> Ciné de l'Octav : réalisation de nouveaux éléments de communication (Logotype, dépliants,...) afin de promouvoir la programmation mensuelle du cinéma communautaire;

> Programmation culturelle : réalisation et déclinaison d'une nouvelle charte graphique.

• France Services : action d'information auprès des secrétaires de mairies pour promouvoir l'offre des 3 espaces France Services et présenter les compétences de la communauté de communes.

▼ PUJO - Réunion publique le 6 septembre 2022



- Autres actions -

- Réalisation de divers imprimés et publications (communiqués de presse, affiches, flyers, guides, lettres d'info....) et communication numérique pour les différents services et projets communautaires (L'Octav, France Services, réseau de Médiathèques, patrimoine, piscine, pôle environnement, services scolaires, péri et extrascolaires, OPAH, finances, etc.);
- Signalétique : identification des services et bâtiments communautaires.

PERSPECTIVES 2023

- Plan de communication et promotion de la compétence Enfance et Jeunesse et Environnement;
- Création d'un nouveau site internet : Il s'agira de repenser le design et l'expérience utilisateur, d'une mise à jour du contenu et d'une optimisation pour les moteurs de recherche. Ce nouveau site web devra répondre aux attentes des administrés et respecter les nouvelles normes réglementaires (RGPD, Accessibilité...).
- Réflexion sur le déploiement d'une application mobile pour la collectivité et la mutualisation de cet outil avec les communes membres de la CCAM;
- Redéfinition des axes de communication de la compétence "Culture" et des services associés à celle-ci (Patrimoine, réseau de Médiathèques, Octav).



• *Ligne éditoriale*
Agenda 2022 : Pôle Culture



• *Signalétique*
Déchetterie de Vic-en-Bigorre



• *Campagne d'affichage*
Château de Montaner



RESSOURCES HUMAINES

“

La politique RH de la collectivité doit être en perpétuelle évolution pour s'adapter aux changements de la société. L'année 2022 est marquée par les conséquences de la crise COVID ainsi que la guerre en Ukraine. Le télétravail est instauré, changement des mentalités des agents, contexte économique national difficile... Les agents sont confrontés à l'augmentation du coût de la vie, la collectivité essaye avec ses contraintes humaines et financières de les accompagner, de trouver des solutions pour leur bien-être au travail (augmentation temps de travail, développement de nouvelles actions).

Les élus de la CCAM ont bien conscience que les agents sont le moteur et la vitrine de la collectivité. C'est en essayant de poursuivre une politique dynamique et attrayante en termes de conditions de travail que les services se développeront.

Frédéric RÉ
Président de la CCAM
et Président de la commission
Ressources Humaines



FAITS MARQUANTS 2022

- Elections professionnelles : nouveaux représentants du personnel;
- Point d'indice revalorisé de 3,5 % en juillet 2022;
- Nombreuses grèves avec des répercussions plus ou moins importantes sur le fonctionnement des services. Les services périscolaires ont été particulièrement fragilisés en 2022.
- Conséquence de la crise sanitaire : difficultés de recrutement et nombreux arrêts maladies.
- Intégration en régie directe du Relais d'Assistantes Maternelles et de son personnel.

ACTIONS 2022

- Mise en place du dispositif RTT (Réduction du Temps de Travail) au 1^{er} janvier 2022;
- Intégration en régie du Relais Petite Enfance (RPE);
- Services techniques : Mise en place d'astreintes .

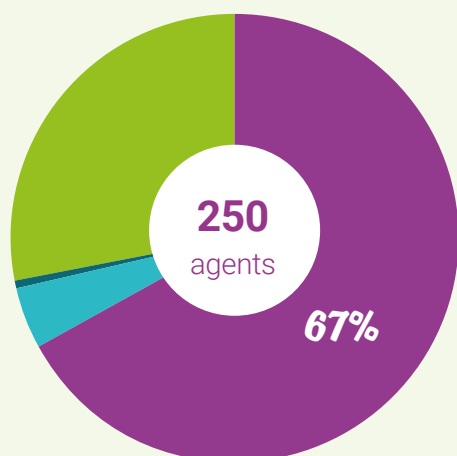
PERSPECTIVES 2023

- Avancée sur la mise en place du plan de formation;
- Mise en place de prestations d'action sociale (Carte à 2 balles et Synergie) ;
- Revalorisation du RIFSEEP
- Recrutement de nouveaux médecins salariés;
- Renforcement du recrutement d'AESH sur les temps périscolaires (inclusion);
- Recrutement d'un animateur sur l'habitat inclusif de Rabastens de Bigorre.

CHIFFRES CLÉS

- 4 départs en retraite
- 10 agents titularisés
- 30 avancements de grade.
- 4 promotion interne.

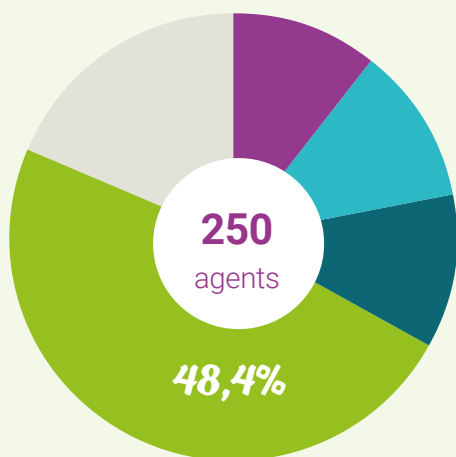
▶ RÉPARTITION DES AGENTS PAR STATUT



- Fonctionnaires titulaires et stagiaires - 167 agents - 67 %
- Agents non titulaires permanents (CDI) - 11 agents - 4,4 %
- Agents en contrats aidés - 2 agents - 0,6 %
- Agents non titulaires - CDD - 70 agents - 28 %

Données au 31.12.2022

▶ RÉPARTITION DES AGENTS PAR SERVICE



- Services administratifs :
27 agents - 10,8 %
- Services Techniques :
28 agents - 11,2 %
- Déchets :
28 agents - 11,2 %
- Écoles - ALSH :
121 agents - 48,4 %

- Autres services :
46 agents - 18,4 % :
 - > 5 agents Entretien locaux;
 - > 2 agents Service Patrimoine;
 - > 8 agents Service Médiathèques;
 - > 3 agents Centre multimédia;
 - > 4 agents France Services;
 - > 1 agent Gens du voyage;
 - > 3 agents Service Piscine;
 - > 7 agents groupes médicaux;
 - > 8 agents Centre de Santé;
 - > 3 agents SPANC;
 - > 2 agents Relais Petite Enfance.

Données au 31.12.2022

▶ COÛT DE LA MASSE SALARIALE PAR SERVICE

	2020	2021	2022
Dépenses de personnel - 012 :	6 647 343 €	7 105 319 €	7 860 656 €
- Budget Principal	5 518 612 €	5 379 721 €	5 712 830 €
- Budget Centre multimédia	104 635 €	109 573 €	119 335 €
- Budget Ordures ménagères	1 305 765 €	1 274 578 €	1 312 737 €
- Budget SPANC	78 331 €	95 282 €	113 783 €
- Budget Centre de Santé		246 165 €	601 972 €

Données au 31.12.2022



L'année 2022 a démarré avec, dans son sillage, la crise sanitaire et pour horizon une forte période d'inflation liée à cette sortie de crise sur fond de contexte de guerre aux portes de l'Europe.

Dès le début de l'année et la préparation budgétaire, l'ensemble de ces éléments a été intégré dans les projections et a conduit la collectivité à faire des choix déterminants à l'instar de l'arrêt de l'assurance des arrêts maladies ordinaires ou de l'instauration de la taxe GEMAPI.

Toutefois, il aura fallu à nouveau toute la mobilisation des élus et des services pour s'adapter financièrement aux décisions d'urgence prises par le gouvernement :

- Juillet : Dégel du Point d'indice + 3,5%
 - Août : CIID grille d'évaluation des locaux professionnels
 - Septembre : Crise énergétique /Création de la commission sobriété
- Une part de TVA 2022 prévisionnelle versée en cours d'année

L'actualité financière a été riche et a nécessité un suivi quasi-quotidien pour orienter la collectivité sur les choix stratégiques :

- Refus du versement de l'acompte relatif à l'article 14 de la loi rectificative des finances publiques visant à soutenir les communes et EPCI les plus fragiles afin de faire face aux hausses de dépenses d'énergie, alimentaires et de personnel ;
- Redéploiement de moyens humains consacrés aux versements des subventions ;
- Réflexion sur la mutualisation de la salle de spectacle du centre multimédia ;

- Opérations de dissolution du budget Tujague et rapatriement en cours d'année des résultats au budget principal ;
- Travail sur la réintégration des biens communs (voirie et réseaux) de nos zones sur le budget principal ;
- Réalisation d'un emprunt court terme sur 48 mois pour faire le lien entre l'échéance de remboursement de la ligne de trésorerie réalisée sur le budget principal et le rapatriement des excédents Tujague.

Force est de constater que ce sont les résultats de notre politique volontariste en matière de développement économique sur l'ensemble de nos zones et la mobilisation de chacun qui ont conduit la collectivité à présenter des comptes administratifs satisfaisants malgré le contexte énoncé ci-dessus.

En conclusion, l'année 2022 est le parfait exemple de la difficulté qu'il incombe dorénavant à l'exécutif d'une collectivité de piloter financièrement et politiquement et d'avoir la capacité à se projeter :

- Perte d'autonomie fiscale pour les collectivités
- Compensation par l'État d'une grande partie des ressources de la collectivité :
 - > CFE compensation par l'État pour les établissements de type industriel
 - > Taxe d'habitation compensation sur l'année en cours par une fraction prévisionnelle de la TVA arrêtée en année N+1.
 - > CVAE en 2023 : en deux parties une part fixe et une part variable
 - > Mesure prise en cours d'année, après le vote du budget des collectivités sans moyens immédiats supplémentaires (dégel point d'indice).

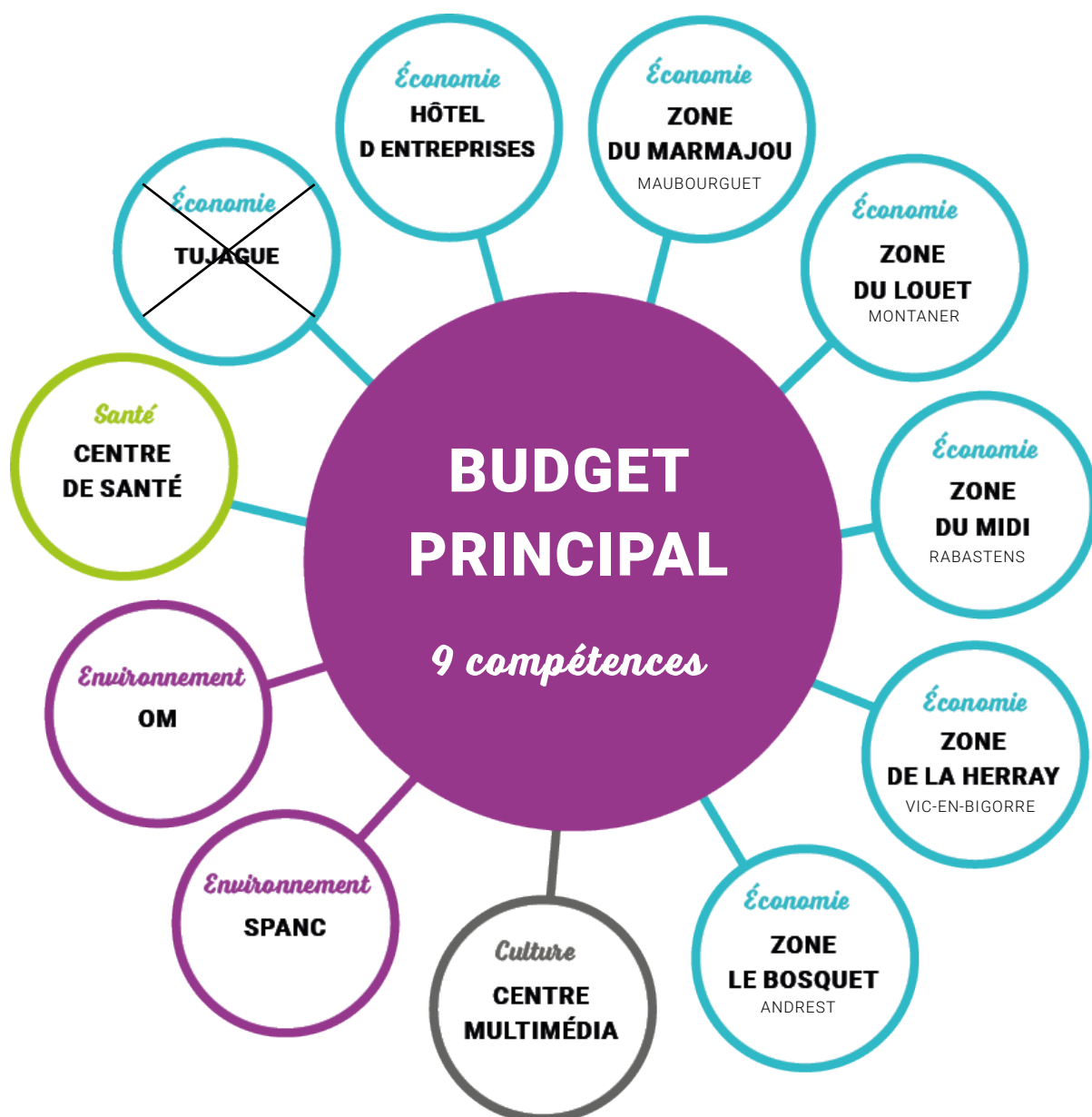
Frédéric RÉ
Président de la CCAM
et Président de la commission
FINANCES



ORGANISATION BUDGÉTAIRE DE LA CCAM

13 compétences, 1 budget principal et 10 budgets annexes

La cession du bâtiment Tujague acté fin 2022 aura été le seul mouvement à inscrire dans l'organisation budgétaire de la collectivité ayant pour effet la dissolution de ce budget.



LA COLLECTIVITÉ POURSUIT SON ÉVOLUTION

Point sur la nouvelle nomenclature comptable M57

Dès la première année, la collectivité a profité des avantages de la nouvelle nomenclature. La fongibilité a été un atout de poids dans l'adaptation de nos budgets face à l'actualité. C'est donc un passage réussi, tant au niveau de la fluidité du service comptabilité qu'au niveau de la maîtrise des avantages apportés.

Expérimentation de Compte Financier Unique - CFU

Fusion du compte administratif édité par la collectivité et du compte de gestion édité par le Service de gestion comptable, le CFU a été édité pour la première fois pour l'exercice 2022 par la CCAM. Une fois de plus, c'est grâce au lien fort entre les services de la collectivité et les services des finances publiques que cette expérimentation a pu être un succès.

SERVICE FACTURIER - SFACT

Le service facturier, fonctionnel depuis novembre 2019, gère la prise en charge de tous les mandats (de la réception de la facture à sa mise en paiement) émis sur l'ensemble des budgets hors payes et charges de la collectivité.

Bilan 2022

Depuis sa mise en place en 2019, le délai global de paiement a été divisé par deux. Dans un contexte de soutien aux entreprises, la collectivité contribue à afficher une politique de paiement rapide. Cette démarche émanant d'une volonté commune des élus de la Communauté de Communes Adour Madiran et de la Direction Départementale des Finances Publiques s'inscrit dans un processus de modernisation de l'administration publique.

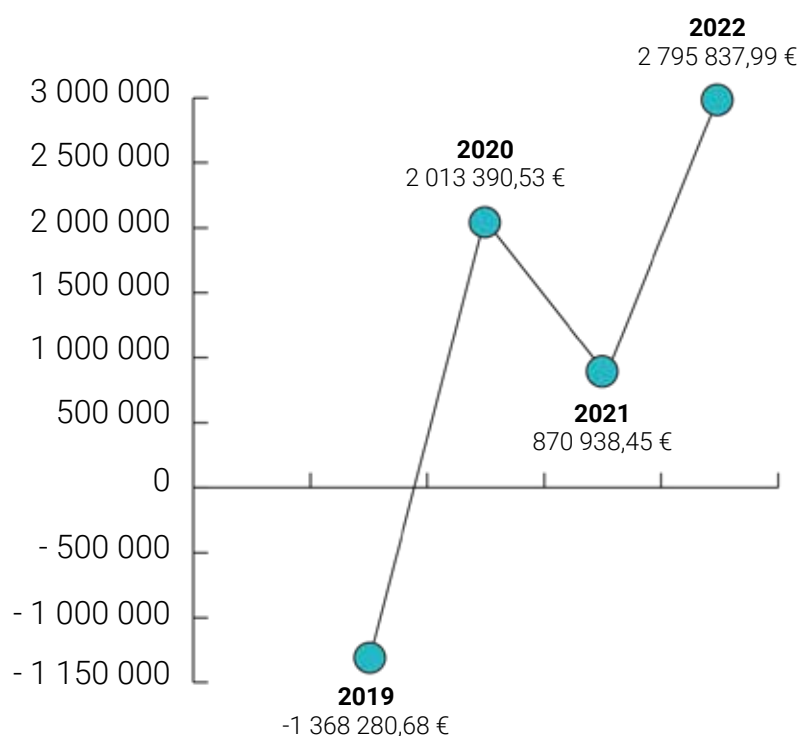
COLLECTIVITÉ	2022	
	NOMBRE DE MANDATS	DÉLAI DE PAIEMENT COMPTABLE
Communauté de Communes Adour Madiran	12 351	1,96
Commune de Maubourguet	1 759	2,21
Syndicat Mixte Adour Amont	1 612	2,93

RÉSULTATS 2022 DES 11 BUDGETS

2022	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES	RECETTTES	DÉPENSES	RECETTTES
Budget Principal	2 021 679,26 €	3 422 658,86 €	13 087 030,64 €	13 216 494,74 €
Centre multimédia	64 291,28 €	91 223,10 €	335 519,80 €	319 914,05 €
Hôtel d'entreprises Vic	1 438 174,15 €	1 190 696,70 €	554 402,50 €	651 298,08 €
Centre de Santé	16 340,40 €	59 457,25 €	650 863,46 €	652 085,00 €
Tujague	885 736,00 €	1 574 000,00 €	1 501 800,20 €	1 870 000,00 €
Ordures Ménagères	517 754,76 €	432 204,18 €	3 942 689,14 €	4 353 064,34 €
SPANC	1 071,69 €	1 071,69 €	130 491,01€	120 418,13 €
Zone Du Bosquet - Andrest	12 180,00 €	12 180,00 €	15 110,00 €	15 110,00 €
Zone de La Herray - Vic-en-Bigorre	128 239,67 €	128 239,67 €	243 018,76 €	243 018,76 €
Zone du Louet - Montaner	0	0	0	0
Zone du Marmajou - Maubourguet	35 579,24 €	24 675,40 €	42 836,95 €	42 836,95 €
Zone du Midi - Rabastens	0	0	0	0
Total général	5 121 046,45 €	6 936 406,85 €	20 503 762,46 €	21 484 240,05 €
Résultat global par section	1 815 360,4		980 477,57	

Soit un excédent global pour 2022 de 2 795 837,99 €

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS



SUIVI DES RÉSULTATS PAR BUDGET

ZI MARMAJOU	Résultat 2022	Résultat cumulé à reprendre en 2023
Investissement	- 10 903,84 €	- 23 199,75 €

Hôtel d'entreprises	Résultat 2022	Résultat cumulé à reprendre en 2023
Investissement	- 247 477,45 €	- 1 607 693,34 €
Fonctionnement	96 895,59 €	199 752,77 €

Centre de santé	Résultat 2022	Résultat cumulé à reprendre en 2023
Investissement	43 116,85 €	63 165,48 €
Fonctionnement	1 221,54 €	5 146,12 €

Centre multimédia	Résultat 2022	Résultat cumulé à reprendre en 2023
Investissement	29 931,82 €	127 111,10 €
Fonctionnement	- 15 605,75 €	- 1214,41 €

SPANC	Résultat 2022	Résultat cumulé à reprendre en 2023
Investissement	1 071,69 €	10 832,58 €
Fonctionnement	- 10 072,86 €	61 732,39 €

Ordures ménagères	Résultat 2022	Résultat cumulé à reprendre en 2023
Investissement	- 85 550,58 €	- 175 415,79 €
Fonctionnement	410 375,20 €	647 944,59 €

Budget principal	Résultat 2022	Résultat cumulé à reprendre en 2023
Investissement	1 400 979,60 €	1 805 179,98 €
Fonctionnement	129 464,10 €	1 682 664,52 €

Les zones d'activité, ZA du Bosquet, ZA du Midi, ZA du Louët, Zi de la Herray, financées sur fonds propres ont un résultat annuel et cumulé à 0€

BUDGET PRINCIPAL

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE :

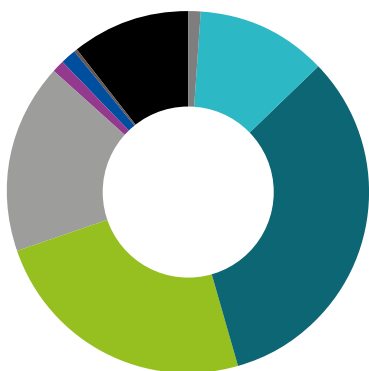


- 012 - Charges de personnel et frais assimilés : 44 %
- 011 - Charges à caractère général : 21 %
- 014 - Atténuations de produits : 17 %
- 65 - Autres charges de gestion courante : 12 %
- 68 - Dotations aux amortissements : 6 %

• CHIFFRES CLÉS

- 2 728 927,50 € de charges générales (eau, gaz, électricité, fournitures, prestations de services, téléphonie...) en progression de 15% par rapport à 2022 ;
- 5 712 829,70 € de charges de personnel en augmentation de 6 % ;
- 32 088,85 € de charge d'intérêts d'emprunt ;
- 271 000 € de versement aux budgets annexes ;
- **Réalisation des agents du service Sfact : 5875 Mandats et 126 Mandats d'annulation.**

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE :



- 73 - Impôts et taxes : 33 %
- 731 - Imposition directes : 24 %
- 74 - Dotations et participations : 17 %
- 75 - Autres produits de gestion courante : 1 %
- 77 - Produits spécifiques : 1 %
- 78 - Reprises sur amortissements : 0 %
- 022 : Excédent de fonctionnement reporté : 11 %
- 013 : Atténuation de charges : 1 %
- 013 : Produits de services, domaine et vente diverses : 12 %

• CHIFFRES CLÉS •

- 151 572,89 € de Remboursement sur salaire
- 1 501 662,77 € de redevances des usagers pour accès aux services (cantine, garderie, entrées Piscine, Culture)
- 3 396 190 € de fiscalité Ménages et entreprises
- 658 632,75 € d'attribution de compensation
- 2 367 904,14 € de Dotations (dont 849 635 € de DGF et 437 930€ de Dotation de compensation)
- **Réalisation des agents du service : 12 092 Titres et 45 Titres d'annulation**

DETTE DU BUDGET

Capital restant dû au 31/12/2022 : 2 142 072,66 €

Emprunt court terme réalisé sur l'année 2022 :

1 300 000 € échéance 2024

DÉPENSES / RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dépenses réelles d'investissement : 1 834 789,26 €

- 1 670 948,13 € sur opérations d'équipement
- 139 277,77€ de remboursement d'annuité d'emprunt

Recettes réelles d'investissement :

- 777 958,87€ de subventions perçues
- 239 377,97€ de FCTVA

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Lors de l'exercice budgétaire 5 décisions modificatives et 3 virements de crédit ont été délibérées en conseil communautaire.

PERSPECTIVES 2023

Le budget 2023 s'établira en conservant les taux de fiscalité votés jusqu'alors.

BUDGET DU CENTRE MULTIMÉDIA



Ce budget correspond à l'activité du Service Public Industriel et Commercial exercé dans le bâtiment « Centre Multimédia». Ce service propose un Cinéma, un réseau de Formation à distance et la location de la salle pour des manifestations culturelles.

• CHIFFRES CLÉS

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
011 - Charges de fonctionnement : 149 942,74 €	70 - Produits des services : 81 013,94 €
012 - Charges de personnel : 119 344,80 €	74 - Subvention exploitation : 45 945,68 €
Ecritures ordres : 65 341,00 €	77 - Produits exceptionnels : 138 000,00 €

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Lors de l'exercice budgétaire, 1 décision modificative a été délibéré en conseil communautaire :

- Augmentation chapitre 012

MANDATS ET TITRES

- 397 mandats et 12 mandats d'annulation
- 63 titres et 3 titres d'annulation

PERSPECTIVES 2023

En 2022, la CCAM et la Mairie de Vic-en-Bigorre se sont entendues pour mutualiser le bâtiment du centre Multimédia.

Dès lors, la commune de Vic-en-Bigorre a récupéré la gestion de la salle du rez-de-chaussée depuis le 1^{er} janvier 2023 par convention de mise à disposition.

La CCAM garde la gestion et la propriété du premier étage de ce bâtiment qui regroupe le cinéma et les salles de formation ADRAR et Tiers lieux.

Les services des deux collectivités travaillent ensemble afin de permettre, durant l'exercice 2023, l'accession par copropriété de la commune de Vic-en-Bigorre.

BUDGET HÔTEL D'ENTREPRISES



En 2022, deux opérations de programmes ont été ouvertes sur ce budget :

- Réaménagement et réfection de la toiture du pôle agroalimentaire (ancien super U) de Maubourguet ;
- Rénovation du groupe médical de Rabastens de Bigorre.

• CHIFFRES CLÉS

DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	
011 - Charges de fonctionnement : 135 897,52 €	70 - Produits des services : 23 194,30 €
66 - Charges de personnel : 16 439,53 €	75 - Autres produits de gestion : 315 807,21 €
	77 - Produits exceptionnels : 40 000,00 €
INVESTISSEMENT	
60 - Légumerie : 919 011,57 €	Subventions reçues : 724 833 €
Remboursement emprunt : 111 833.10 €	

DETTE

Capital restant dû au 31/12/2022 : 1 141 997,20 €

MANDATS ET TITRES

- 500 mandats et 12 mandats d'annulation
- 5956 titres et 1 titre d'annulation

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Lors de l'exercice budgétaire 1 décision modificative a été délibérée en conseil communautaire :

- 1 décision modificative pour régularisation de la maquette budgétaire M57 (dépenses imprévues) ;
- 1 virement de crédit de l'opération légumerie vers la maison de santé Vic.

PERSPECTIVES 2023

L'exercice budgétaire devrait être marqué par la concrétisation de deux ventes sur la Maison de santé de Vic en Bigorre : Biomédica et Eramouspé (dentiste).

BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES



• CHIFFRES CLÉS

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
011 - Charges de fonctionnement : 2 223 890,59 € Dont, 1 538 654,12€ de cotisations SMTD, 251 401,67 € de Carburant et 186 039,34€ d'entretien du matériel roulant.	70 - Produits des services : 3 968 153,31 € Dont : 3 251 754,51€ de produit de la redevance, 419 591,38€ de revalorisation de produits résiduels.
012 - Charges de personnel : 1312 737,15 €	75 - Autres produits de gestion courante : 76 223,14 €
Amortissements : 257 845,36 €	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses réelles d'investissement : 500 053,97 € dont :

- 247 374,93 € sur opérations d'équipement (1 pelle mécanique + conteneurisation du territoire).
- 162 813,83 € de remboursement d'annuité d'emprunt

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Lors de l'exercice budgétaire, 4 décisions modificatives ont été délibérées en conseil communautaire :

- Trois augmentations de crédit : chapitre 011, chapitre 012 et chapitre 042 écritures d'ordre ;
- Une pour régularisation qualité comptable.

DETTE

Capital restant dû au 31/12/2022 : 217 818,75 €

MANDATS ET TITRES

- 1295 mandats et 49 mandats d'annulation
- 2297 titres et 266 titres d'annulation

PERSPECTIVES 2023

- Plan pour renouvellement de camions bennes
- Étude passage à la collecte bimensuelle sur les bourgs-centres (Andrest et Rabastens de Bigorre).



BUDGET SPANC

• CHIFFRES CLÉS

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
011 - Charges de fonctionnement : 10 491,72 €	70 - Produits des services : 112 474,45 €
012 - Charges de personnel : 113 782,60 €	

MANDATS ET TITRES

- 198 mandats et 4 mandats d'annulation
- 797 titres et 15 titres d'annulation



BUDGET CENTRE DE SANTÉ

• CHIFFRES CLÉS

DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	
011 - Charges de fonctionnement : 17 727,43 €	70 - Produits des services : 406 611,4 €
66 - Charges de personnel : 601 971,59 €	74 - Dotation subvention : 93 311,68 €
Ecritures d'ordres : 21 297,00 €	77 - Produits exceptionnels : 133 000,00 €
INVESTISSEMENT	
10 - Equipement centre de santé : 16 340,40 €	10 - Equipement centre de santé : 34 969,20 €

MANDATS ET TITRES

- 229 mandats et 4 mandats d'annulation
- 109 titres et 12 titres d'annulation

PERSPECTIVES 2023

- Arrivée d'un médecin le samedi matin
- Retour d'un médecin à 80% arrêté pour congé maternité
- Fin du CDD du médecin remplaçant

BUDGET ZONES D'ACTIVITÉS



Sur l'ensemble de ces budgets, 3 ventes de terrain ont été comptabilisées.

MANDATS ET TITRES

- 18 mandats et 2 mandats d'annulation
- 12 titres

DETTE

Capital restant dû au 31/12/2022 : 18 276,36 €

65

FISCALITÉ

Les taux n'ont pas évolué depuis le 1^{er} janvier 2017

Taxe sur le Foncier Bâti	2,89 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	11,92 %
Cotisation Foncière des Entreprises - CFE	32,12 %



**Communauté de Communes
ADOUR MADIRAN
21, place Corps Franc Pomiès**

Tel. : 05 62 31 68 84

Courriel : contact@adour-madiran.fr

adour-madiran.fr